

Deuxième table ronde

Réalité et présence de la Francophonie

Présidents

Monsieur Lê Ba Thao

Président de l'Association des géographes vietnamiens

Monsieur Michel Aurillac

*Ancien Ministre et Président de la Fondation internationale
pour l'Éducation et la recherche*

Rapporteur

Monsieur Michel Combal

Ancien Ambassadeur de France

Michel Aurillac

*Ancien ministre
Président de la Fondation internationale
pour l'Éducation et la Recherche*

Réalité et présence de la Francophonie au Vietnam, le sujet de notre table ronde dans un colloque consacré aux entreprises et aux affaires, peut sembler dérisoire et anachronique à qui aborde ce pays avec des idées toutes faites : l'anglais est en Asie comme partout dans le monde, la seule langue des affaires, et l'ignorance de l'Histoire, beaucoup plus riche et complexe qu'on ne l'enseigne au plus grand nombre, quand on l'enseigne, est immense.

Faire des affaires au Vietnam c'est, comme dirait Monsieur de la Palisse, faire des affaires avec les Vietnamiens, avec ce peuple riche de sa civilisation, de sa langue, de son Histoire faite d'affirmations successives et parfois simultanées face à la Chine, au Champa, à la France, à l'Amérique. L'originalité de ce pays est de savoir prendre le meilleur de ces confrontations. Le Vietnam reconnaît les apports de la Chine, du Confucianisme, du Bouddhisme, du Christianisme, de la France des Lumières, de la Russie soviétique, de l'Amérique marchande. Deux langues étrangères sont aujourd'hui à la portée du Vietnam, pour communiquer avec le monde : l'anglais et le français. Entre les deux, le Vietnam s'efforce de ne pas faire un choix exclusif, par souci d'indépendance mais aussi par un *je ne sais quoi* qui fait du français, langue de colonisateurs épisodiques – qu'est ce que 80 ans à l'échelle de l'Histoire ? –, la langue de communication de ceux qui ne veulent pas disparaître dans la grisaille d'un anglais banalisé.

Mais ce français, moyen de s'affirmer de quarante-sept nations et communautés nationales, est aussi et surtout une langue moderne adaptée à la science, à la technologie, au droit et au commerce.

Il m'a semblé que Monsieur Aurillac, Président de notre table ronde, a non seulement abordé les principaux problèmes qui se posent concernant la "Réalité et Présence" de la Francophonie, mais a brossé même l'esprit de nos interventions.

Pour les réalités, je voudrais vous informer que, d'après les statistiques que nous avons pu recueillir de la Faculté des langues étrangères de l'Université nationale de Hanoï, de 1983 jusqu'à nos jours, et aussi celles de l'École Normale Supérieure, le nombre des étudiants en français ne cède que de très peu devant celui des étudiants en anglais, ce qui démontre que la langue de Ronsard, de Boileau, de Voltaire et d'autres maîtres, possède encore une certaine attirance auprès de la jeunesse estudiantine vietnamienne.

Cette belle langue sert pour beaucoup à former l'esprit, la logique dans la pensée et la clarté dans l'expression.

Mais il n'en est pas de même dans la vie courante qui est plus pratique ; le français se heurte à une compétition plus vive et plus lourde de la langue anglaise qui est plus utilisée dans les rencontres journalières entre Vietnamiens et étrangers, dans les conférences scientifiques, commerciales et autres, régionales ou internationales, ou simplement dans la recherche d'un emploi.

La présence de la langue française est donc mise en cause parce qu'on n'a pas pu créer un environnement intellectuel, et surtout économique, à son emploi.

Avant l'ouverture de ce colloque, j'ai pu interviewer un certain nombre de délégués vietnamiens, industriels et autres, qui sont présents en ce moment dans cette salle, sur la possibilité de créer un tel environnement pour la langue française. Ils m'ont tous répondu que sa présence culturelle devrait être fondée sur une présence économique solide et stable, chaque jour plus effective et florissante. Un adage populaire vietnamien "Fort de par la richesse du riz, audacieux de par l'abondance de l'argent" (*Manh vi gao, bao vi tien*) peut servir de réponse à cette question, précisent-ils.

Si on adoptait cette suggestion, trop franche en elle-même mais qui ne manque pas de raison, on pourrait arriver à cette conclusion que toute présence culturelle ou tout simplement présence de la Francophonie devrait être secondée, sinon préparée, par une présence économique.

Les industriels, entrepreneurs, commerçants français et autres, sont donc invités à affermir leur présence par l'élargissement de leurs investissements, par la création de

Lê Ba Thao

nouvelles entreprises, centres commerciaux et autres établissements, y compris ceux de la formation professionnelle, par l'aide à l'exploitation des gisements miniers, créant ainsi de nouveaux emplois exigeant la connaissance de la langue française.

Ce faisant, ils contribuent non seulement à aider au développement de l'économie du Vietnam mais aussi à l'expansion de la Francophonie sur une terre que vous connaissez si bien.

Les résonances contemporaines

Le choix de l'année 1994 pour une réunion portant sur "Réalité et présence de la Francophonie au Vietnam" apparaît tout à fait judicieux, particulièrement dans le cadre d'un colloque traitant de perspectives d'échanges économiques. En effet, le *dôì moi*, le "Renouveau", après avoir accordé aux citoyens une certaine liberté sur le plan économique et ainsi amélioré considérablement leur niveau de vie, a élargi cette ouverture aux rapports avec les pays étrangers. Dès lors la Francophonie peut constituer pour le Vietnam un terrain d'échanges privilégié étant donné l'existence d'anciens liens culturels et commerciaux dont il serait aisé de raviver les traces, mais dans un sens plus équilibré que par le passé. D'autant plus que le handicap, né de la guerre d'indépendance et dont la France souffrait jusqu'à ces dernières années, semble aujourd'hui levé.

La réconciliation a été longuement retardée par la guerre contre les États-Unis, doublée d'une guerre civile. En effet, pour faire front à la plus grande puissance militaire du monde, le Vietnam a dû s'imposer une discipline de fer, et comme au temps de Tràn Hung Dao luttant contre les Mongols, la plus grande puissance militaire de l'époque, le pays devait réunir toutes ses forces, et *lây yêk chông man*, "prendre le faible contre le fort". En 1975, comme en 1288, la victoire a été acquise. Et avec elle la paix et la réunification, mais le Vietnam avait à affronter la reconstruction d'un pays dévasté par les moyens de destruction les plus perfectionnés qu'un pays ait subis. D'où le maintien de la rigueur et aussi de la méfiance à l'égard de l'étranger. Bien qu'elle n'ait joué aucun rôle dans l'affrontement américano-vietnamien, la France a continué à en subir les effets négatifs. C'est ainsi que pendant des décennies, la propagande officielle au Vietnam ne semblait connaître d'elle que "le colonialisme français", auquel de surcroît étaient associés dans les discours et les articles "l'impérialisme américain" et "les fantoches".

Enfin le *dôì moi* a surgi fin 1986 : l'ouverture économique qu'il prônait a entraîné une ouverture sur d'autres plans. L'affaiblissement de la langue de bois rendait possible une réévaluation plus réaliste des rapports entre nations. Les plus virulents adversaires de

l'ancienne politique coloniale furent les premiers à parler avec sympathie des valeurs culturelles françaises. De plus, les nouvelles générations ne connaissaient des affres de la guerre que celles de l'effroyable conflit américain dont ils avaient eux-mêmes souffert.

Finalement, après un demi-siècle, l'époque coloniale apparaît désormais comme un épisode de l'Histoire mouvementée du Vietnam, au même titre que le millénaire d'occupation chinoise et les nombreuses invasions Han qui ont suivi. Sur ce dernier point tout le monde sait pertinemment que la France n'a plus ni la tentation, ni la possibilité de se lancer dans de telles expéditions où échouèrent d'ailleurs plusieurs dynasties de l'Empire du Milieu.

Du côté français, les gouvernements successifs ont longtemps semblé boudier une reprise du dialogue, malgré l'attachement au Vietnam d'une partie de sa population, comme en témoignent les initiatives de quelques organismes des secteurs publics ou privés ayant favorisé les échanges sur les plans scientifique et culturel qui se sont poursuivis après les Accords de Genève ; comme en témoigne également ce véritable déferlement de touristes et visiteurs français dès que les formalités d'entrée ont été allégées.

Enfin la reprise du dialogue a été marquée avec éclat par la première visite d'un chef d'État d'un pays occidental, celle du président de la République française en 1993. Bien avant celle-ci d'ailleurs, le gouvernement avait entrepris des démarches sur le plan international pour que fût restitué au Vietnam sa place dans le concert des nations.

Grâce au "Renouveau", on a vu renaître une réelle amitié franco-vietnamienne, grandement facilitée par une influence culturelle française qui s'était maintenue sous-jacente tout au long des décennies de silence officiel. Elle ne portait pas sur le seul domaine littéraire comme beaucoup ont eu tendance à le croire, mais s'exerçait également sur les domaines scientifique et technique, et plus particulièrement sur ceux du droit et de la médecine.

Sous l'influence de l'histoire commune de nos deux pays, j'ai surtout évoqué les rapports du Vietnam et de la France, mais celle-ci, faut-il le rappeler, ne constitue qu'un élément de la Francophonie. Autrement dit, d'une communauté présente sur les cinq continents, relevant de zones géographiques et climatiques très diverses, offrant une grande variété de civilisations, de types économiques et de développements industriels. Il ne s'agit donc pas d'un échange entre deux simples partenaires, mais d'un dialogue entre deux membres d'une vaste communauté ; par ailleurs lorsque celui-ci a été amorcé, il peut les entraîner à s'implanter chez d'autres membres de cette même communauté.

Un séjour de quelques mois au Vietnam suffit pour constater le grand intérêt que ses habitants montrent pour l'Histoire. Ceci constitue un atout de poids pour la Francophonie. Car la masse documentaire considérable et le grand nombre de travaux de qualité publiés en français sur les divers aspects du Vietnam, donnent à notre langue un rôle important. De plus, l'impact de notre culture sur la civilisation vietnamienne ne date pas de la période

coloniale : rappelons que le *quốc ngữ*, l'écriture romanisée du vietnamien a été mise au point au XVII^e siècle par le jésuite avignonnais Alexandre de Rhodes et qu'il a pris au cours des années vingt de notre siècle une extension telle qu'il constitue l'outil vietnamien par excellence de la culture et de la communication. Il s'agit donc bien d'une contribution majeure d'un francophone à la civilisation vietnamienne et cela dès le XVII^e siècle.

Un autre trait culturel mérite d'attirer l'attention : le goût de l'indépendance est à ce point enraciné chez les Vietnamiens qu'il les a constamment poussés à chercher à éviter de dépendre d'un seul courant étranger. Or, l'emprise économique américaine qui s'annonce, pèsera également sur les autres secteurs de la vie sociale ; elle pourrait être contrebalancée en partie par un apport de la Francophonie, si celle-ci met en valeur les atouts dont elle dispose et offre des attraits dans des domaines diversifiés.

Dans les pays en développement et à la démographie galopante, au marché du travail relativement étroit, les jeunes ont tendance à rechercher, non sans raison, des formations qui offrent les meilleures chances d'accéder à un métier convenablement rémunéré. Il faut non seulement promettre, mais aussi donner des preuves concrètes que l'acquisition du français augmente réellement les chances d'obtenir un emploi sérieux au sein d'une compétition assez vive. Alors que le tourisme français se développe considérablement, on constate que l'on se contente, dans la plupart des établissements français, d'agents parlant seulement l'anglais, alors qu'on commence à avoir affaire à des employés francophones dans des hôtels vietnamiens par exemple.

L'AUPELF-UREF a fourni récemment un très gros effort au Vietnam en faveur de l'enseignement du français et de la formation en français dans les domaines culturel, scientifique et technique. Mais une langue n'est réellement acquise que si ceux qui l'ont apprise disposent par la suite de moyens leur permettant d'en entretenir la pratique, c'est-à-dire d'une part des livres et des périodiques, et d'autre part, des émissions de radio et de télévision. On touche là au domaine de l'édition et à celui des médias audiovisuels. Les uns et les autres jouent un rôle capital en ce qui nous concerne : car on perd très vite la connaissance d'une langue dès lors qu'on n'a plus l'occasion de la pratiquer, non seulement par la parole, mais aussi par la lecture et par l'écoute.

Enfin, le développement de l'enseignement, dans les pays francophones, de la langue et de la civilisation vietnamiennes, déjà présentes dans plusieurs universités françaises et québécoises, accroîtrait notre capital de sympathie et aiderait le développement de la Francophonie au Vietnam. Il permettrait en outre d'en donner une notion minimale à ceux de nos compatriotes qui voudraient travailler avec ce pays : car dans quelque pays que ce soit, on écoute avec plus d'attention et d'intérêt l'étranger qui a fait l'effort d'en apprendre la langue.

France et Vietnam, les réalités d'un dialogue culturel de trois siècles

C'est par l'entremise des missionnaires que la France a découvert le Vietnam au XVII^e siècle. Dès la fondation des Missions étrangères de Paris, ce pays constitue en effet pour celles-ci le terrain de prédilection : tout jeune missionnaire aspire à y aller, dans l'espoir d'y revivre les temps du christianisme originel, celui de l'irrésistible essor de la « vraie religion » malgré la persécution par les autorités. La présence des premiers prêtres des MEP, arrivés sous le déguisement de marchands, prend en 1669 l'apparence d'un comptoir de commerce, afin d'éluder les mesures d'interdiction prises à l'égard de la religion occidentale. Il s'agit là d'une situation des plus précaires ; pour en sortir, la Société imagine de faire intervenir le roi de France. Une « ambassade » débarque en 1682, porteuse de cette lettre de Louis XIV, datée du 10 janvier 1681 : «... nous avons donné aussitôt nos ordres à la compagnie royale de s'établir dans votre royaume le plus tôt qu'elle pourra, et aux SS. Deydier et De Bourges de demeurer auprès de vous afin d'entretenir une bonne correspondance entre nos sujets et les vôtres, pour nous avertir aussi des occasions qui se pourraient présenter où nous puissions vous donner des marques de notre estime et du désir que nous avons de concourir à votre satisfaction, ainsi qu'à vos avantages. Pour commencer de vous en donner des marques, nous avons commandé qu'on vous portât quelques présents que nous avons cru qui vous seraient agréables ; mais la chose du monde que nous souhaiterions le plus et pour vous et pour vos états, ce serait d'obtenir pour vos sujets qui ont déjà embrassé la loi du vrai Dieu du Ciel et de la Terre, la liberté de la professer, cette loi étant la plus haute, la plus noble, la plus sainte et surtout la plus propre pour faire régner les rois absolument sur les peuples. Nous sommes même très persuadés que si vous connaissiez les vérités et les maximes qu'elle enseigne, vous donneriez le premier à vos sujets le glorieux exemple de l'embrasser ; nous vous souhaitons ce bien incomparable avec un long et heureux règne, et prions Dieu qu'il veuille augmenter votre grandeur avec toute fin heureuse. » ¹

1. Archives des Missions étrangères, série de Siam, vol. 855, reprod. par Frédéric MANTIENNE, *Les Missions françaises et le début du commerce avec le Fleuve Rouge au XVII^e siècle, 1664-1699*. Mémoire de DEA de l'EPHE, 1994, pp. 95-98.

A cette demande de tolérance, le « roi du Tonquin » oppose formellement son refus de la religion importée : «... Votre relation qui vient du pays éloigné de mille stades et qui part du cœur comme un témoignage de votre sincérité, mérite des répétées considérations et des infinies louanges. La politesse envers les étrangers n'est pas une chose extraordinaire à notre pays. Il n'y a pas un étranger qui ne soit bien accueilli par nous. Comment pourrions-nous refuser un homme de France, qui est le plus célèbre des royaumes du monde, et qui par amour pour nous veut nous fréquenter, et nous apporter des marchandises ? Ces sentiments de fidélité et de justice sont vraiment dignes d'applaudissement. Quant à votre désir que nous coopérions à propager votre religion, nous n'osons pas l'admettre, parce qu'il y a une ancienne coutume introduite par des édits qui l'ont défendue formellement. Or, tous édits ne sont promulgués que pour être exécutés avec fidélité, sans fidélité rien n'est établi. Comment pourrions-nous mépriser une coutume bien établie, pour satisfaire une amitié privée ? Aujourd'hui, la France transporte ici ses marchandises pour vendre ou pour échanger, elle pratique la justice par ses richesses et exerce la fidélité par sa corrélation. C'est par là que l'amitié est fondée sur la justice et la fidélité, et ainsi elle peut être durable comme l'or et la pierre. Pourquoi donc est-il nécessaire que nous ayons le même désir ? »²

L'évangélisation progresse malgré tout. Les missionnaires français ne comptent certes à leur arrivée qu'environ 60 000 chrétiens au lieu des 200 000 annoncés par les jésuites qui les ont précédés. Il n'empêche qu'en 1883, le nombre des chrétiens est estimé à 600 000. Même si la grande majorité de la population n'a pas été touchée, il est indéniable que l'action missionnaire a été couronnée de succès. L'état de guerre opposant depuis le début du XVIII^e siècle les deux domaines entre lesquels le Vietnam est divisé, celui des Trinh au Nord (appelé royaume du Tonkin par les Européens) et celui des Nguyễn au Sud (royaume de Cochinchine), impose une relative ouverture du pays. Les deux belligérants ont en effet besoin de maintenir un certain réseau d'échanges avec l'extérieur afin de se procurer des armes et des munitions, donc d'entretenir des rapports cordiaux avec les puissances maritimes et commerciales. Dans ces conditions, la présence de missionnaires est plutôt considérée comme un atout permettant l'instauration de nécessaires bonnes relations avec l'étranger ; l'action chrétienne est davantage perçue comme susceptible d'affaiblir le camp adverse que de présenter le risque d'une intervention extérieure. Quant à la population, le christianisme a pu apparaître au moins aux couches les plus défavorisées, exclues du système mandarin comme du système communal d'encadrement et d'expression, comme une accessible solution de rechange à l'ordre socio-politique existant. Il offre bien entendu la perspective de salut individuel à long terme. Mais surtout, il semble constituer là où il s'implante une communauté plus

2. *Ibid.*

solidaire et plus juste : s'ils ne peuvent protéger du châtement des autorités, les « pères » étrangers veillent à ce que les plus pauvres soient soutenus et écoutés, et instaurent une organisation socio-économique manifestement plus bénéfique pour eux. Enfin, ce christianisme ouvre à ses adeptes le champ du vaste savoir énoncé par les missionnaires porteurs de culture et de techniques occidentales, par l'emploi de la langue du pays et l'utilisation de l'écriture romanisée appelée plus tard quôc-ngu (système de transcription inventé par les missionnaires du début du XVII^e siècle et structuré par Alexandre de Rhodes). Cette initiation des prêtres locaux et des catéchistes à un savoir manifestement aussi efficace que celui que les lettrés confucéens, détenteurs du pouvoir, s'attribuent en vertu de leur pratique d'une langue et de textes en chinois classique incompréhensibles au peuple, correspond à l'époque à une sorte de révolution culturelle.

Le discours missionnaire renferme cependant des effets extrêmement dissolvants sur le plan politique et social : il ne vise pas à une insertion harmonieuse dans la société, mais véritablement à la construction d'une autre société, la société chrétienne. Les lettrés confucéens par contre, dépositaires d'une conception totalisante et cohérente de l'ordre social dont ils sont les garants et ordonnateurs, ne sauraient souffrir qu'une communauté se particularise à l'intérieur du corps social. La monarchie confucéenne se doit ainsi de contrecarrer le prosélytisme des missionnaires, considéré comme antisocial et subversif. Après 1672, la cessation du conflit armé ayant rendu moins pressants les besoins en matériel de guerre, les autorités vont manifester une hostilité croissante pour les apports du dehors. Si les Nguyễn continuent de ne pas contrarier le commerce extérieur, dont ils font au contraire une large utilisation pour renflouer leurs finances et consolider leur pouvoir, les Trinh ferment de plus en plus leur domaine aux mouvements des échanges. Les édits de persécution se font plus fréquents au Tonkin (1706, 1712-13, 1721, 1736-37, 1765, 1773), et alors qu'aucun religieux européen n'a été mis à mort au XVII^e siècle, plusieurs missionnaires subissent le martyre au XVIII^e.

Justement, c'est au XVIII^e siècle que les Français accordent une attention plus soutenue à l'Indochine, avec le double objectif d'y développer le prosélytisme catholique et d'y chercher des bases et des débouchés commerciaux. La politique commerciale française restera toutefois toujours floue, velléitaire, sans continuité. La Compagnie française des Indes, qui a en réalité longtemps négligé le pays, lui porte, entre 1740 et 1750, beaucoup d'intérêt. Les expériences tentées par Dupleix et Pierre Poivre, cependant, n'aboutissent pas. Mais, après la guerre de Sept ans, les succès de l'Angleterre et les échecs coloniaux de la France dans l'Inde provoquent un foisonnement de projets d'installation de comptoirs dans un pays devenu comme la Chine à la mode. Un ancien commerçant de Canton, de Rothé, écrit par exemple dans son mémoire, *Réflexions politiques et secrètes sur les royaumes de Cochinchine et du Cambodge* (1776) : « Il semble qu'il ne reste plus que la Cochinchine qui ait échappé à la vigilance des Anglais. S'ils s'y décident avant nous,

nous en serons exclus pour jamais, nous aurons perdu un point important dans cette partie de l'Asie, qui nous rendrait les maîtres d'intercepter aux Anglais, en temps de guerre, leur commerce avec la Chine. »³ Certains de ces projets reçoivent un commencement d'exécution, mais tous s'arrêtent court, parce que l'argent manque, et que les dirigeants politiques se montrent d'une prudence extrême. Ils témoignent en tout cas de la persistance des visées de la France sur le Vietnam.

Or, à la suite d'une guerre civile et sociale divisant la Cochinchine dans le dernier quart du XVIII^e siècle, un évêque français, Mgr Pigneau de Béhaine, entouré d'un certain nombre de volontaires, va apporter au prince Nguyễn Anh chassé de ses États, l'aide qui lui manque pour triompher de ses adversaires et offrir ainsi le spectacle d'une première collaboration militaire franco-vietnamienne. Il se rend en 1787 à Versailles pour négocier, au nom de Nguyễn Anh, un traité d'alliance. La France officielle n'accorde en fait qu'une fourniture de poudre, mais l'évêque d'Adran, décidé à « faire la révolution lui-même en Cochinchine » selon son expression, a fait assez de publicité autour de son entreprise pour que des officiers français viennent chercher aventure auprès de lui. Ils rendent d'importants services : Lebrun dresse les plans d'une nouvelle ville à Saigon et construit des fortifications ; Olivier de Puymanel forme plusieurs régiments d'infanterie à l'européenne ; Jean-Marie Dayot organise une marine moderne, et relève l'hydrographie des côtes cochinchinoises ; Chaigneau lui succède à la tête de la marine, et Barizy se charge des approvisionnements. Quant à Pigneau de Béhaine, son énergie encourage Nguyễn Anh dans la longue lutte qui doit aboutir à son triomphe définitif et à l'unification du Vietnam tout entier sous sa direction en tant qu'empereur Gia-Long.

On ne doit certes pas s'exagérer l'importance de l'apport français dans la reconquête du pouvoir par Nguyễn Anh, puisque celui-ci, excellent stratège militaire et soutenu par les grands propriétaires fonciers, a déjà repris possession de la région de Saigon avant le retour de Pigneau de Béhaine en 1789. L'évêque d'Adran n'en a pas moins été, par la suite, dépeint comme l'artisan essentiel de l'établissement d'une nouvelle dynastie exerçant son autorité sur un Vietnam réuni. Il devient une grande figure illustrant la générosité d'une France rétablissant le bon droit du souverain légitime, et la possibilité d'une bonne entente entre l'Église catholique et un pouvoir païen lorsque celui-ci est éclairé. Mais, très vite aussi, une autre représentation s'oppose à cette imagerie, axée sur la démonstration de la collusion entre l'action missionnaire et l'expansionnisme occidental, et de la corrélation entre adhésion au christianisme et appel à l'étranger, avec en touche finale la condamnation du rôle historique des Nguyễn, jugés coupables d'avoir donné au loup colonial l'accès à la bergerie.

3. E. GAUDART, « Les archives de Pondichéry et les entreprises de la Compagnie française des Indes en Indochine au XVIII^e siècle », *Bulletin de la Société des Amis du Vieux Huê*, 1937, p. 353.

Quoi qu'il en ait été de cette prétendue collusion, il reste que les missionnaires, obligés de s'insérer dans le lieu de leur action et de s'adapter aux conditions de la société d'accueil, deviennent en quelque sorte des experts bien au courant des spécificités de cette société. Ils s'imposent naturellement comme des personnages clés des relations interculturelles : ils rendent compte en France des situations locales, et influencent en retour la vision que la France se fait des sociétés asiatiques. A ce titre, ils vont jouer le rôle de guides du pouvoir politique, lorsque l'État français, cédant à leurs instances, décide d'intervenir militairement au Vietnam pour soutenir les intérêts de la religion catholique.

Car, les bons rapports entretenus par Gia-Long avec l'Occident, qui favorisent un certain développement de la présence française, notamment dans le domaine militaire et religieux, n'ont constitué qu'un éphémère intermède. Sur la fin de son règne, le fondateur de la dynastie des Nguyễn se met d'ailleurs à marquer ses distances à l'égard de ces étrangers qui l'ont aidé à conquérir le pays. Sa mort au début de 1820 marque un changement d'attitude plus net encore vis-à-vis des missionnaires et des chrétiens, avant que la publication en 1833 d'un premier édit de proscription ne vienne inaugurer une dure politique de persécutions religieuses. Les mesures prises ne sont du reste qu'un aspect particulier d'une ligne politique générale placée sous le signe d'une complète identification avec l'idéologie confucéenne et la culture officielle chinoise. Malgré les oppositions internes et les déchirements sociaux qui se manifestent, malgré les indices d'une confrontation imminente avec la culture et les armes occidentales, les successeurs de Gia-Long, loin d'imaginer la faillite du système traditionnel, demeurent confiants dans la supériorité de l'ordre socio-politique confucéen, persuadés qu'ils tiennent là la seule clé possible de la prospérité, de la pérennité et de l'harmonie sociales. Ce repli sur les traditions explique l'incapacité de la classe dirigeante à concevoir une riposte à la menace croissante que fait peser sur le destin du Vietnam l'intervention française.

Cette intervention s'est étalée sur une vingtaine d'années : la France impose en 1862 son administration directe sur la Cochinchine, et en 1883 son protectorat au reste du pays. Le Vietnam va ainsi rester, selon les lieux, de soixante à quatre-vingts ans sous curatelle française, mais cette période d'administration française, laps de temps bien court en comparaison du millier d'années d'occupation chinoise au début de l'histoire du pays, n'en a pas été moins décisive pour son évolution. A bien des égards, les transformations imposées par la colonisation ont été brutales. Le territoire vietnamien est divisé en trois entités de statut différent, entre lesquels les liens organiques ne peuvent plus passer que par l'intermédiaire de la puissance protectrice, et englobées avec le Cambodge et le Laos dans une fédération politique et économique, l'Union indochinoise. Une administration coloniale toute en valeur de commandement et d'exécution se substitue progressivement aux anciennes institutions, mises en tutelle ou conservées simplement à titre décoratif, pour effectuer les aménagements qui doivent inaugurer l'ère de l'État moderne. Elle

démantèle en premier lieu l'édifice socioculturel traditionnel en vidant de sa substance sa clé de voûte, l'institution monarchique, qui cesse plus ou moins d'être perçue comme l'axe de référence autour duquel s'ordonne la société. Par là même, elle oblige le Vietnam à tourner le dos à la tradition chinoise pour l'ouvrir à l'Occident. La modernité touche tous les domaines, après l'abandon des concours triennaux et de la culture classique. Le nouveau système d'enseignement encourage, à côté de l'étude du français, la pratique de l'écriture romanisée du quôc-ngu, et introduit les éléments de la science occidentale, en même temps que des modes de penser nouveaux. Son développement atteint une dimension culturelle telle qu'il prend un aspect d'interpénétration de civilisations auquel l'élite vietnamienne est restée sensible bien après 1954 encore. Le domaine médical se trouve aussi bouleversé : un important réseau sanitaire est très tôt mis en place et il s'avère d'emblée, avec ses dispensaires, ses hôpitaux, son Institut Pasteur, comme l'un des meilleurs et des plus efficaces de l'Asie. Le paysage socioculturel subit également une profonde modification à la suite des réalisations économiques effectuées.

Sous l'effet de ces différentes transformations, une véritable symbiose culturelle s'opère, surtout chez ceux des Vietnamiens qui croient à la possibilité d'un compromis avec la colonisation pour mettre à jour, en vue de l'émancipation du pays, une voie praticable vers une construction nationale conçue en termes d'État-nation à l'image du modèle européen. Persuadés que la supériorité de l'Occident réside dans les effets combinés de son avance scientifique et technique et le dynamisme conféré à ses sociétés par la démocratie politique, ils pensent que la modernisation culturelle, économique et sociale, par la diffusion du progrès, par le développement des activités commerciales et industrielles, par la rupture avec les coutumes archaïques, permettrait d'émanciper la société et l'individu du carcan de la tradition confucéenne, de dynamiser ensuite le peuple asservi en lui inculquant une véritable conscience nationale. La tendance dominante va être à l'occidentalisation, plus précisément à la francisation : l'indispensable voyage en Occident doit désormais s'effectuer par le détour par la France, que l'on y vienne faire des études ou se livrer à une activité politique. En 1911, le futur Hô Chi Minh arrive à Marseille ; en attendant de s'initier quelques années plus tard au communisme à Paris, son premier geste a été de tenter de forcer la porte de l'École Coloniale. Même lorsque la situation coloniale se trouve bloquée par les réticences avec lesquelles les autorités répondent aux demandes de droits politiques, notamment l'accès aux emplois publics et la jouissance de libertés fondamentales, on aura encore propension à porter l'action dans la métropole, où on espère être mieux écouté.

En s'installant tout d'abord dans le Sud du pays et en faisant de cette région la pièce maîtresse de son système, la domination française semble cependant avoir contribué à renforcer le poids de cette partie méridionale dans l'équilibre vietnamien. Dans la colonie française de Cochinchine en effet, une élite réduite bénéficie de nombreux privilèges,

grâce auxquels ses membres, grands propriétaires fonciers pour la majorité, peuvent acquérir leur savoir-faire et diversifier leurs avoirs. Cette minorité de Cochinchinois, qui ont accès à la nationalité française, qui sont francophones et souvent francophiles, va jouer un rôle politique dans les années quarante et au début des années cinquante, le plus souvent aux côtés des autorités françaises ; elle se démarque du reste de la nation à un point tel qu'elle a pu susciter l'idée d'un particularisme, d'un séparatisme même, cochinchinois. Il est vrai que l'espace national vietnamien, de construction trop récente, ne s'est pas encore vraiment concrétisé à la veille de la colonisation. Mais, malgré les divisions administratives qui semblent vouloir continuer à briser l'unité du pays, l'accroissement de la population, les grands travaux d'infrastructure, les réseaux de transport coloniaux, en changeant l'espace, vont constituer un puissant facteur d'intégration des différentes régions. C'est ainsi que le recensement de 1937 révèle une Cochinchine infiniment plus vietnamienne qu'elle ne l'était en 1860. Ce renforcement de l'espace national vietnamien fait assez tôt prendre conscience qu'un nouveau Vietnam s'est dessiné dans l'Indochine française.

Il n'empêche que les apports positifs de l'administration coloniale ont été plus que souvent contestés. Les analyses communistes et nationalistes se sont en général rejointes pour dénoncer l'inspiration et les résultats d'une action inscrite avant tout, pour elles, dans le cadre éminemment suspect de l'exploitation et de la dépendance coloniales. Rien ne serait plus arbitraire, toutefois, que d'exclure du bilan fort contrasté de l'action coloniale les nombreuses réalisations portant la marque d'une inspiration résolument « civilisatrice », qui entend justifier la colonisation par le progrès apporté. Mais, fondamentalement, l'état de dépendance ne peut guère permettre au dossier du colonisateur d'être examiné avec équité. Car, la politique coloniale entend faire de son bilan une justification du droit comme de la pérennité de sa présence et du rapport de domination politique, et cela, il est difficile même aux tenants du nationalisme le plus modéré et le plus disposé à une collaboration sincère et loyale de l'admettre. C'est ce que résume Paul Mus en une formule frappante : « Le Français voit ce qui a été fait, l'Annamite ce qui ne l'a pas été... En quatre-vingts ans, l'Indochine avait plusieurs fois le temps de devenir un pays moderne ; elle le serait devenue sans la colonisation ; l'Annamite en est convaincu car il l'éprouve dans son vouloir vivre... Si dans ce qui a été fait, il ne voit que le manque de ce qui ne l'a pas été et qui aurait dû l'être, ce n'est pas mauvaise foi ou parti pris, c'est simplement parce que en tant qu'Annamite, il vit dans un monde où se projettent les possibilités d'un Vietnam indépendant, libre de s'industrialiser. »⁴

De cette antinomie foncière découle une incompréhension qui va s'aggravant, à mesure que, devant la montée des forces d'opposition du nationalisme, les autorités coloniales

4. *Vietnam. Sociologie d'une guerre*. Paris, Le Seuil, 1952.

durcissent leur position pour ne pas prendre le risque d'une libéralisation politique. Une guerre de huit ans, provoquée par les mécomptes de la décolonisation, est finalement venue interrompre pour un temps un dialogue culturel qui s'est déroulé en fait sur trois siècles, rarement sans heurts, mais toujours bien passionnant.

Indications bibliographiques sommaires

- Melanie Beresford, *Vietnam. Politics, Economics and Society*. London, Pinter, 1988.
- Alain Forest & Yoshiharu Tsuboi, *Catholicisme et sociétés asiatiques*. Paris, L'Harmattan, 1988.
- Paul Isoart, *Le phénomène national vietnamien. De l'indépendance unitaire à l'indépendance fractionnée*. Paris, Lib. Gle de Droit et de Jurisprudence, 1961.
- David Marr, *Vietnamese Tradition under Trial, 1920-1945*. Berkeley, Univ. of California Press, 1981. Nguyen Thê Anh, *Monarchie et fait colonial au Vietnam (1875-1925). Le crépuscule d'un ordre traditionnel*. Paris, L'Harmattan, 1992.
- Jean-Claude Pomonti & Hugues Tertrais, *Vietnam, communistes et dragons*. Paris, Le Monde-Éditions, 1994.
- Ralph Smith, *Vietnam and the West*. London, Heinemann, 1968.
- Yoshiharu Tsuboi, *L'Empire vietnamien face à la France et à la Chine*. Paris, L'Harmattan, 1987.
- Alexander Woodside, *Community and Revolution in Modern Vietnam*. Boston, Houghton Mifflin, 1976.

La Francophonie au Vietnam, esquisse d'une réflexion

Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement...

En cinq ans de travail au Vietnam, au sein de l'Ambassade de France d'abord, comme représentant de l'École française d'Extrême-Orient ensuite, j'ai trop souvent vu la Francophonie brandie comme un étendard. Or ceux qui le levaient m'ont rarement donné l'impression d'avoir réfléchi à ce que représente véritablement ce concept ici et maintenant.

QU'EN EST-IL DE LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM ?

Vous m'excuserez d'être clair, sinon tranchant, au risque évidemment d'être un peu schématique. Je ne crois pas que le Vietnam soit un pays francophone. Il est, et sera toujours essentiellement vietnamophone, et si une langue étrangère a quelque chance de s'implanter avec succès, c'est sans doute l'anglais qui le fera. Ceci pour des raisons de forme et de fond, sur lesquelles il importe de se pencher.

La structure grammaticale du vietnamien est beaucoup plus proche de l'anglais que du français. Ceci signifie qu'intellectuellement un Vietnamien passera toujours beaucoup plus facilement à l'anglais qu'au français. C'est là à la fois un inconvénient et un avantage.

À tort ou à raison, l'anglais apparaît comme un vecteur de modernité. C'est la langue vernaculaire des échanges économiques, culturels voire politiques avec l'ensemble des pays d'Asie et la plupart des autres pays développés. Les "dragons", l'ASEAN, connaissant des croissances économiques vigoureuses, on conçoit sans mal comment opère ce glissement insidieux entre le réel et l'imaginé. De plus, c'est aussi la langue majoritaire de cette "musique mondiale" qu'est le rock'n roll dont la force de persuasion est inversement proportionnelle à la qualité des messages qu'elle véhicule généralement. Aucune politique francophone sensée ne peut faire abstraction de ces pesanteurs.

La conception française de la Francophonie au Vietnam apparaît trop souvent comme une défense et illustration de la langue de la France et non comme celle de l'espace

francophone. Bien des Vietnamiens partageant ce point de vue, il prend une certaine densité, d'autant qu'il n'est pas tout à fait infondé. Malgré les efforts de la Belgique, du Canada, de la Suisse et autres pays plurilingues, quelle autre raison a aujourd'hui un jeune Vietnamien d'apprendre le français si ce n'est essentiellement de pouvoir bénéficier, non d'un travail dans des entreprises françaises, lesquelles embauchent majoritairement des anglophones, mais des possibilités offertes par la coopération franco-vietnamienne ? Je n'ai en tout cas jamais été approché par les représentants de ces pays en vue d'harmoniser nos efforts, ce que je regrette.

Est-ce à dire qu'il faut désespérer et se replier sur notre pré carré, dans la mesure, improbable, où il existerait ? Bien évidemment non, mais à cette seule condition que la Francophonie définisse au préalable l'espace où elle peut se déployer.

POURQUOI LE FRANÇAIS A SA CHANCE AU VIETNAM ?

Parler une langue, c'est connaître le système de références qui, tout en la structurant, est véhiculé par elle. Toute grammaire est le reflet d'une hiérarchie sociale et culturelle. Elle définit une action ou un état, son sujet et son objet, et ses circonstances selon un ordre. Elle est donc exigeante en ce qui concerne le déroulement logique de la pensée. Et c'est seulement sa maîtrise qui permet de réaliser l'objectif d'un locuteur : bien communiquer, c'est-à-dire savoir utiliser les codes sociaux qui encadrent la pensée et les actes de l'interlocuteur.

Le vietnamien, le français et l'anglais ne pensent pas l'être de la même façon. Ces langues ne pensent pas le temps (passé, présent ou futur) de la même façon. En bref elles expriment plusieurs idées de l'homme, de l'espace et du temps dans lesquels il évolue. C'est là que la distance structurelle entre le français et le vietnamien apparaît comme un avantage.

Alors en effet que l'anglais ne peut apporter qu'une similitude, et représente finalement un vecteur de communication plus superficiel, parce que fonctionnellement à la jonction des plus petits communs dénominateurs, le français peut apporter une autre manière de poser, penser et régler les problèmes.

La rigueur interne du français en a fait un remarquable outil intellectuel : là où on a le plus besoin de mots, dans le domaine des sciences humaines et sociales, dans celui du droit, pour ne citer que quelques exemples, la langue française a contribué pour une part majeure au développement de la modernité. Car elle allie à la souplesse et à la richesse de son vocabulaire, qualités partagées bien sûr par d'autres idiomes, la précision et la logique dont toute science a besoin. Ce n'est pas un hasard si la quasi totalité du vocabulaire anglais des sciences sociales, du droit, de l'administration, voire de la gestion, vient en droite ligne du français. Savez-vous par exemple d'où vient ce mot qui fait tant florès

depuis quelques lustres, le mot “management” ? Tout simplement d’un vieux mot français, manager, qui par ailleurs a donné le mot ménage. Nous restons donc en famille.

Ces qualités peuvent contribuer au progrès que cherche à faire, consciemment ou inconsciemment, toute société.

QUE PEUT-ON DEMANDER À LA FRANCOPHONIE ?

D’abord et avant tout d’être quelque chose de plus que l’usage commun du français. Ne demandons toutefois pas l’impossible à la Francophonie. Elle n’a pas vocation à être totalitaire. Elle a plutôt vocation à accompagner les expériences et mutations de chacun de ceux qui la partagent.

Si donc elle se fonde évidemment d’abord sur le français, si elle peut et doit certes lui emprunter sa pertinence, il convient aussi qu’elle intègre des éléments exogènes, sous peine d’être frappée d’obsolescence. Qu’elle se caparaçonne dans un refus de coexistence avec les langues des pays où elle veut fleurir, et elle se desséchera de n’être plus irriguée de la sève de la vie quotidienne. S’il est, par exemple, difficilement envisageable aujourd’hui, et nos amis vietnamiens le savent fort bien, de bâtir sérieusement un État moderne sans utiliser tout l’acquis à la fois théorique et pratique issu de la réflexion francophone sur cette question majeure, il serait tout aussi vain, pour les partenaires francophones soucieux de ce problème, d’en ignorer les conceptions vietnamiennes, dans leur formulation originale. Pour des raisons historiques faciles à comprendre, la réussite de la Francophonie ne sera saine que parce qu’elle se projettera loin de tout néo-colonialisme, supposé ou inconscient, lequel, il faut aussi le dire, traîne trop souvent au fond des pensées confuses. La Francophonie se doit d’être une heuristique, et une heuristique réciproque.

Elle ne remplace donc pas le nécessaire apprentissage des autres langues : il serait d’ailleurs temps que nous, Français, le comprenions et que nous nous mettions enfin sérieusement, par exemple, à l’étude du vietnamien.

Demandons lui en conséquence d’être un espace d’approfondissement et d’ouverture. Demandons lui donc d’être le vecteur des savoirs scientifiques, techniques, culturels, nouveaux ou anciens : il me semble que pour des secteurs aussi cruciaux que la médecine ou l’agronomie, le défi est relevé et en passe d’être gagné. Plus important peut-être parce que plus fondamental, et c’est dans ce sens là que j’essaye d’inscrire mon action ici, demandons lui de s’adapter aux demandes de ceux dont elle a besoin, là où, bien sûr, elle dispose d’un savoir-faire : je vois chaque jour autour de moi bien des jeunes Vietnamiens avides d’apprendre, la pensée des autres d’abord, à se penser eux-mêmes ensuite. Lorsque, grâce au français, par le truchement de ceux qui servent la langue, tout en s’en servant, nous apportons à ces jeunes les premiers éléments de réponse aux questions qu’ils se

posent, je me dis que la Francophonie commence à remplir sa mission. Ce sont là des réussites manifestes, parce qu'induites par des initiatives endogènes.

C'est dire que la réussite de la Francophonie ici n'est pas et ne doit pas se confondre avec la réussite de la France au Vietnam. Ce serait même a contrario annoncer sa fin, car une langue ne vit pas sous perfusion. Son succès ne peut donc qu'être celui du développement vietnamien à la recherche de sa propre voie. La singularité vietnamienne, ô combien vivace, a toujours su intégrer les expériences heureuses ou malheureuses d'autres civilisations. La Francophonie, humble servante, doit aujourd'hui être une chance de plus pour le Vietnam. Car elle reste en définitive le bien commun de ceux qui partagent le goût de la précision et de la rigueur, qui trop souvent nous fait défaut et sans lequel, ici comme ailleurs, rien de solide ne pourra être bâti.

M. Nguyen Van Cung

*Directeur adjoint du département des Organisations internationales
du ministère vietnamien des Affaires étrangères
Correspondant national du Vietnam auprès de l'ACCT*

Les relations du Vietnam avec les pays francophones

La Communauté que nous sommes a pour dénominateur commun le partage du français, une langue universellement connue pour sa beauté et sa concision, mais qui représente encore pour des centaines de millions d'hommes et de femmes l'aspiration à la Liberté, à l'Égalité et à la Fraternité. Elle veut être une mosaïque de l'unité, de la solidarité et de la coopération dans la diversité au service du développement de chaque État et Gouvernement membre. Le français doit être l'instrument d'affermissement de notre communauté, mais aussi le creuset de nos différentes idées et aspirations, car au-delà de la promotion de notre langue commune, nous recherchons tous l'évolution politique et socio-économique de nos pays, en un mot leur développement.

On a pu constater que l'utilisation de la langue française au Vietnam reste encore le fait d'une certaine élite, mais celle-ci va en s'élargissant et elle est appelée à s'élargir encore plus dans l'avenir. Le français revient à la réalité quotidienne en fonction de l'efficacité de la coopération dans tous les domaines entre le Vietnam et les autres pays de la Francophonie. Si l'ouverture politique et économique du Vietnam renforce sa motivation envers la Francophonie, la Francophonie offre au Vietnam une ouverture vers d'autres pays de cette communauté et lui permet d'établir une coopération de plus en plus fructueuse.

Les relations entre le Vietnam et l'Europe durent depuis des siècles. Mais c'est avec la France que nous avons les relations les plus étroites. Ces relations qui ont traversé bien des vicissitudes au cours de leur évolution ont vu aujourd'hui commencer de nouvelles pages dans leur histoire marquant une étape dans les relations entre le Vietnam et les pays d'Europe, notamment avec la France qui est considérée comme le meilleur intermédiaire entre le Vietnam et l'Europe occidentale. Nous apprécions hautement le rôle important et actif joué par la France et les autres pays occidentaux dans le renforcement des relations entre le Vietnam et les organisations monétaires internationales.

Le Président François Mitterrand est le premier Président français et le premier Chef d'État d'un pays occidental à s'être rendu en visite au Vietnam. De nombreux dirigeants de

l'Europe de l'Ouest ont élevé la voix, demandant aux États-Unis de lever l'embargo contre le Vietnam. Cette attitude et ce soutien – hautement appréciés chez nous – conformes à la tendance générale, répondent aux intérêts du Vietnam et à ceux des autres pays.

S'agissant de l'Afrique, depuis longtemps le Vietnam entretient des bonnes relations avec les pays de ce continent. Nous sommes des pays sous-développés. On se comprend très bien. La coopération entre le Vietnam et les pays d'Afrique est une coopération Sud-Sud et l'importance de cette coopération est très évidente. Les accords de coopération économique, commerciale, culturelle et scientifique, technique signés lors des récentes visites de Madame Nguyen Thi binh, Vice-Présidente de la R.S. du Vietnam et de Monsieur Nguyen Khanh, Vice-Premier Ministre, dans certains pays d'Afrique francophone – Guinée, Mali, Tunisie – et la visite récente du Premier Ministre Malien montrent bien l'intérêt que porte le Vietnam à cette coopération.

Pour l'Amérique du Nord, les relations sont encore récentes mais elles sont très fructueuses : il y a trois mois, pour la première fois depuis l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays (8/1973), une délégation de haut rang du Vietnam a effectué une visite au Canada. Résultats de cette visite : l'Accord de coopération économique et l'Accord de coopération pour le développement ont été signés. Le Premier Ministre canadien a souligné à cette occasion que son pays attachait beaucoup d'importance à l'élargissement de ses relations avec le Vietnam sur une base durable et mutuellement avantageuse. Si la visite au Canada du Vice-Premier Ministre vietnamien Phan Van Khai, en juin dernier, a contribué à donner une impulsion aux rapports entre les deux pays, celle du Premier Ministre canadien Jean Chrétien, la première d'un haut dirigeant d'un pays de l'Amérique du Nord, a marqué un point de repère historique ouvrant une nouvelle étape dans nos relations bilatérales.

Par des liens historiques avec la culture de langue française, le Vietnam a été très tôt présent dans les instances de la Francophonie, opérateurs des Sommets de chefs d'État et de Gouvernement des pays ayant le français en partage. Il a été à la Première Conférence au Sommet francophone à Paris en 1986 et il a participé activement aux autres sommets qui suivaient. Il est membre fondateur de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (ACCT). De nombreuses universités vietnamiennes ont adhéré à l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche (AUPELF-UREF). Le Vietnam a été aussi membre de l'Association Internationale des Parlementaires de langue française (AIPLF). Des grandes villes vietnamiennes comme Hanoï, Ho Chi Minh Ville adhèrent aussi à l'Association Internationale des Maires et des Responsables des capitales et Métropoles partiellement ou entièrement de langue française (AIMF).

A la demande du Vietnam, l'ACCT et l'AUPELF-UREF ont installé leur Bureau Régional à Hanoï, l'Institut francophone d'Informatique recrutera l'année prochaine la première promotion et le Centre régional francophone pour l'enseignement du français

pour l'Asie-Pacifique a accueilli depuis son ouverture 7 séminaires et stages pour des enseignements du français des 4 pays : Cambodge, Laos, Vanuatu et Vietnam.

Il y a en apparence une contradiction entre le Vietnam, un pays membre de la Francophonie d'une part, et une vague très anglophone de l'autre. En dépit d'un nombre faible de Vietnamiens utilisant le français, la Francophonie mérite d'être au Vietnam en raison d'une intelligentsia formée à la française (hier et aujourd'hui) qui joue un rôle considérable dans la société, et l'essor sans cesse croissant de la coopération entre le Vietnam et la France et d'autres pays francophones. Certains domaines conviennent mieux à l'anglais, comme d'autres au français. Chaque langue possède sa place. L'anglais, le russe, le chinois, le japonais... sont aussi des langues de référence. L'anglais me paraît incontournable mais le français est un complément de culture et de civilisation avec lequel l'anglais ne pourrait pas rivaliser. Le rayonnement du français dans cette zone du monde dépend beaucoup de la présence commerciale, industrielle des entreprises françaises et francophones. Le Vietnam s'ouvre à l'économie de marché et se prépare à engager une réforme universitaire. La construction d'une économie moderne passe d'abord par la formation de gens capables de mener cette économie. La Francophonie peut jouer un rôle important dans cette formation. Des priorités doivent être accordées aux professeurs de français, aux juristes, aux responsables en matière de gestion et dans les secteurs scientifique et technique.

On parle de la promotion de l'espace économique francophone. Cet espace francophone économique – disons global – est constitué par des "espaces économiques". Il faudrait créer des espaces économiques ponctuels, sur des créneaux précis, bien choisis, porteurs d'avenir dans le sens des objectifs de la Francophonie : la valorisation des cultures et du développement. Donc, s'appuyer sur l'économie pour soutenir les grands objectifs humanistes et culturels qui sont l'essence et la justification de la Francophonie.

Notre Communauté, présente sur tous les continents, se consoliderait davantage si elle savait réaliser plus de synergie entre la coopération culturelle, scientifique et technique et les échanges économiques et industriels, si elle savait valoriser, en les associant, situation géopolitique bien comprise, capital et technologies des uns, main-d'œuvre et matières premières des autres. Par cette approche, la Francophonie aurait tout à gagner en même temps qu'elle contribuerait au rapprochement des peuples les plus divers. C'est dans ce sens que la Francophonie est une idée d'avenir et un outil d'insertion dans la modernité. La Francophonie doit être un vecteur de développement, si non elle risque de voir se rétrécir son champ d'action.

Le Vietnam est conscient de ses responsabilités en tant que membre de la Francophonie et estime que notre Communauté peut jouer un rôle plus important dans la vie internationale. Il réaffirme son attachement à la Francophonie et fera tout son possible pour sa consolidation et pour son élargissement.

L'enseignement du français au Vietnam

Au nom du Département des Relations internationales du ministère de l'Éducation et de la Formation du Vietnam, je tiens à saluer chaleureusement les participants au colloque "Affaires, Entreprises et Francophonie", et je présente les félicitations de notre ministère aux organisateurs qui ont eu l'idée très originale d'organiser ce colloque, le premier de ce genre au Vietnam, à l'époque de l'ouverture vers l'extérieur de notre pays, époque où l'apprentissage d'une langue étrangère est très souvent lié à un but professionnel.

Il y avait une période pendant laquelle la langue française était largement utilisée au Vietnam. Puis, suivant le fil de l'histoire, elle a connu des hauts et des bas. Maintenant, elle est en plein épanouissement, ce qui s'explique facilement par le renforcement des relations multilatérales entre la France, les pays francophones et le Vietnam. Depuis des années, le français est introduit dans notre système d'éducation de façon systématique, de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur.

Dans l'enseignement secondaire, à partir de la sixième, les élèves ont la possibilité de choisir le français entre autres langues. Grâce à l'aide du Gouvernement français un ensemble de manuels "Tieng Phap" a été élaboré et mis à la disposition des élèves. Ces dernières années, les langues étrangères dont le français, ont été choisies par le ministère de l'Éducation et de la Formation parmi d'autres disciplines, pour les examens de fin d'études secondaires en vue de l'obtention du baccalauréat.

Récemment, ont été signés des projets concernant l'enseignement en français et du français intensif, entre le Vietnam et l'AUPELF-UREF, entre le Vietnam, l'Ambassade de France et l'ACCT. Ils ont été mis en œuvre cette année, avec l'ouverture de plus de 120 classes dans 13 villes et provinces et permettent aux petits enfants d'apprendre le français dès la première année de leur scolarité. Le français est aussi enseigné dans plusieurs écoles supérieures du Vietnam ; nous avons des écoles de formation de professeurs de français, telles que les écoles normales supérieures, des écoles de formation d'interprètes-traducteurs, telles que les écoles supérieures des langues étrangères, les écoles

d'ingénieurs, comme l'école du génie civil. Ces écoles offrent chaque année à la vie active des milliers de diplômés francophones qui vont, soit travailler dans différents ministères, institutions étatiques ou privées, dans les bureaux de représentations étrangères, soit donner des cours de français dans tous les coins du pays.

Dans l'enseignement secondaire aussi bien que dans l'enseignement supérieur, depuis des années, nous bénéficions d'une aide considérable du Gouvernement français et de l'AUF-UREF ; des centaines de professeurs de français ont été envoyés et sont envoyés en France pour faire des stages et des études post-universitaires en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement du français.

A propos de l'enseignement du français général, il faut également citer l'Alliance française qui contribue pour une part importante, à la Francophonie au Vietnam.

Ces dernières années, pour répondre aux nouveaux besoins de la vie active, l'enseignement du français ne s'arrête plus à l'enseignement du français général, l'enseignement du français de spécialité vient s'y ajouter et devient son complément indispensable.

Le centre de français de spécialité à l'INPH, créé en 1990, est le premier centre de ce genre au Vietnam. L'apprentissage du français de spécialité qui y est dispensé, a attiré l'attention des jeunes étudiants des écoles de langues et des professionnels susceptibles de partir en France ou travaillant quotidiennement avec des francophones et des documents en français.

De plus, avec la création du Centre franco-vietnamien de formation à la gestion, né de la convention signée entre le CCIP et le MEF, nous avons fait un grand pas dans le renforcement des liens entre l'école et l'entreprise. Après bientôt deux ans de formation au centre, les diplômés ayant acquis les bases de l'économie de marché et un bon niveau de français pourraient très bien apporter leurs contributions au développement du pays.

L'Institut Francophone d'Informatique situé sur le campus de l'INPH, les filières francophones dans les écoles supérieures, créées par l'AUF-UREF sont vraiment un apport important dans l'enseignement de spécialité en français. Les résultats que je viens de présenter ici ne signifie pas que nous n'avons rencontré aucune difficulté, aucun obstacle au cours de la réalisation des projets. Je pense que ce sont des difficultés inévitables, lorsque les deux parties sont à la recherche d'objectifs communs.

L'étude de la langue française a tendance, ces derniers temps, à s'améliorer et ce, assez nettement. Le cercle des francophones connaît un développement sensible. Nous ne devrions pas nous contenter des résultats acquis. Il faudrait dès maintenant penser à l'avenir de nos actuels apprenants. Ces derniers n'étudient pas le français pour le seul plaisir d'apprendre une langue étrangère. Le moins pragmatique d'entre eux pense pouvoir l'utiliser à des fins professionnels. C'est dans ce sens que nous aurons à les aider pour qu'ils puissent atteindre ce but, compréhensible à plusieurs égards.

L'enseignement du français au Cambodge

Tout cambodgien n'aspire qu'à être fonctionnaire et cet état d'esprit ne date pas d'aujourd'hui. Il est à noter qu'à l'arrivée des Français au Cambodge et surtout après la Convention du 17 juin 1884, des restrictions ont été apportées aux pouvoirs du Roi. Les Français ont alors eu libre cours pour organiser le pays. Des administrateurs français étaient postés dans l'ensemble du Royaume. En effet, le 11 juillet 1897 une ordonnance du Roi reconnaît le résident général français désignant en lui l'organisateur de l'administration. Depuis lors, les textes de loi sont rédigés en français et des écoles sont ouvertes à tous, alors qu'auparavant les gens du peuple étaient éduqués dans les pagodes auprès des bonzes et n'apprenaient que le sanscrit et le pali. Les maîtres français sont venus pour faire apprendre les matières générales et aussi les éléments de droit. Le premier collège s'ouvre dans la capitale pour permettre une formation plus avancée. Certains lycéens sont envoyés pour suivre leurs études à Hanoï ou à Paris, une dizaine d'entre eux à la "Mission cambodgienne" pour s'initier aux méthodes et à l'esprit occidentaux. En 1886, cette institution devient l'École Coloniale de France.

Des conditions pour être fonctionnaire sont imposées au modèle français en matière d'administration. Selon l'exemple français les fonctionnaires se trouvent maintenant par rapport à l'État dans une situation statutaire. Ils sont recrutés dans l'ensemble de la population parmi ceux qui savent lire et écrire le français, et dans ce qui subsiste de la classe socialement privilégiée, c'est-à-dire dans la famille royale et chez les mandarins. Depuis lors, les gens de campagne s'enorgueillissent d'apprendre la langue française, et des mots français sont utilisés pour désigner la "police", le "chauffeur", le "cyclo", et même s'il doit porter des chaussures, le vulgaire préfère les appeler "en France" car c'est du cuir qui vient de France. La "moto" est toujours plus pertinent pour désigner le moyen de déplacement à deux roues que cette machine qu'était "la Motobécane".

Plusieurs mots dans l'administration sont toujours employés pour désigner l'interprète, le secrétaire, le chef de bureau et le directeur et surtout quand un européen

passé dans la rue on le désigne par le mot “Baraing” dérivant du mot français. Au fur et à mesure que l’Administration nouvelle prit de l’extension, il a fallu faire appel à des cadres de plus en plus nombreux. On s’est rendu compte que l’efficacité du travail dépendrait de la formation en quelque sorte franco-khmère dont devraient bénéficier ces fonctionnaires d’origine cambodgienne. Pour résoudre tous ces problèmes, une ordonnance royale prescrivit en 1917 la création de “Sala Rathabal Tolakar khmer” ou École cambodgienne d’Administration et de Juridiction.

L’esprit de collaboration franco-khmère concrétisé par l’envoi d’un grand nombre de professeurs français hautement qualifiés, donne de l’impulsion à la destinée politique du Cambodge, conformément aux tendances générales des années d’après-guerre. La décision fut prise de démocratiser le Cambodge en le dotant d’une Constitution. C’est la Commission franco-khmère qui, grâce à son attitude prudente, a enfanté la première Constitution du Cambodge. Elle a entretenu le conservatisme monarchique, ce qui a pour effet de paralyser la frange opposée de cambodgiens “purs démocrates” qui ne tenaient pas compte de la structure économique sociale et politique du pays. La promulgation de la Constitution du 6 mai 1947 a permis les négociations franco-khmère sur la formation des cadres devant répondre aux besoins du pays, surtout en administration. Ces négociations devaient aboutir à l’affranchissement total par rapport aux contraintes d’antan.

L’ouverture en 1948 de l’Institut National des Études Juridiques et Économiques puis de la Faculté de Droit tenaient compte des multiples besoins de l’État. Plusieurs autres écoles supérieures spécialisées comme celles de la Médecine, de l’Agriculture avaient ouvert leurs portes. L’enseignement s’y donnait entièrement en français et les enfants y apprenaient le français depuis les classes primaires et les programmes d’examen du Baccalauréat étaient ceux de la France. Il y eut ensuite une période où la khmérisation est intervenue dans le programme scolaire, sans atteindre encore les Facultés. Puis, survient la guerre. Les “khmers Rouges” prennent le pouvoir en 1975. Toutes les écoles et facultés ferment leurs portes pendant que la population est déportée dans les régions lointaines pour travailler la terre.

À l’arrivée des troupes vietnamiennes en 1978, la vie reprend et les classes sont rouvertes à l’enseignement général et spécialisé, mais la langue française ne se pratique de nouveau qu’à partir de 1990 grâce aux échanges de délégations. Les intervenants français reviennent, surtout à la Faculté de Médecine, la Faculté de Droit, dans des universités agricoles notamment en vertu des accords inter-gouvernementaux. L’un des plus importants et le plus en vue de ces établissements est l’ITC, ou Institut de Technologie du Cambodge qui a pour objet de former en langue française et en langue khmère des cadres nécessaires à la reconstruction et au développement du Cambodge. Il est prévu de former en langue française des ingénieurs pour contribuer au développement des pays d’Asie du Sud-Est et du Pacifique et en particulier du Cambodge. En outre l’ITC forme en langue française, au niveau de la recherche des spécialistes dans le domaine des sciences. L’aide

française qui s'élève à 10 millions de FF, répartie sur 3 ans est consacrée à la pédagogie, aux laboratoires et aux ateliers délaissés par les Russes en 1989 et que les Français ont repris en 1993. Depuis février 1994, l'Établissement est multilatéral francophone à vocation régionale. Son maître d'œuvre est l'AUPELF-UREF. À l'exception de la Faculté de Médecine qui reste toujours fidèle à l'enseignement français, les autres reprennent en 1993 la même voie jumelée avec celle du khmer. C'est le cas de la Faculté des sciences économiques, de Droit en premier lieu.

Quant à l'École Royale d'Administration, rouverte en 1992, est appelée à remettre en œuvre des programmes de formation permanente et de perfectionnement en administration public, diplomatie, finance, gestion et justice et pour poursuivre par la formation initiale après un concours d'entrée des hauts et moyens fonctionnaires cambodgiens dans les domaines précités. Depuis son ouverture, des cours sont donnés par des intervenants français qui se relaient tous les 15 jours. Chacun donne un cours de 5 heures par jour pendant 5 jours de suite. Un cycle dure de 6 à 9 mois. Actuellement, le contenu du cours est destiné à des fonctionnaires en activité et vise à les former à l'administration et à la gestion. Des cours du soir, hors horaires de travail sont également ouverts pour les étudiants et fonctionnaires qui souhaiteraient s'initier à la langue française dans le domaine juridique et économique. Ces cours visent également à la préparation des prochains concours d'entrée dans cet établissement car il faut reconnaître que les cours dispensés actuellement sont hors de portée de la plupart des cadres qui manquent de préparation. Ainsi, on s'efforce d'expliquer les termes juridiques et économiques couramment utilisés dans le pays en khmer en se référant à la documentation et aux cours de droit donnés autrefois en langue française tant à l'ÉNA qu'à la Faculté de Droit. Les cours bilingues conviennent mieux aux gens qui n'ont pas assez de connaissance de la langue française. On procédera à la publication des manuels bilingues pour servir de documents de travail. Ils sont tirés de l'expérience du cours donné aux magistrats en 1993, de la traduction faite au fur et à mesure par un interprète. Cette formule représente un avantage certain. Il peut y avoir dialogue entre l'auditoire et l'intervenant français, on peut mieux éclaircir les ambiguïtés de langage. Les termes juridiques et surtout économiques sont difficiles à traduire. Une solution plus efficace pourrait être de faire des cours par des Khmers dans les deux langues. L'exposé y gagnerait en clarté et les stagiaires apprendraient à s'exprimer en khmer sur des idées bien définies, ce serait alors bénéfique car on pourrait vraiment rechercher la source des idées dans les manuels français et l'explication serait comprise facilement. Il faut bien préciser que le système juridique cambodgien est d'origine française et que, dans l'avenir, les principaux textes de loi cambodgiens s'inspireront du modèle français.

On constate qu'il y a actuellement confrontations de trois courants d'idées concernant la réhabilitation du Cambodge. Le premier courant est traditionaliste d'inspiration

française, celle là même qui a élaboré la première Constitution où tous les pouvoirs émanent du roi, donc toutes les décisions doivent avoir reçu la recommandation du roi. Le deuxième tend à reprendre la législation en vigueur avant la prise du pouvoir par les khmers Rouges et complétée par les textes de loi de l'ancien État du Cambodge, ce qui se fait actuellement. Le troisième, opposé aux précédents est dit réformateur puisque d'obédience anglo-saxonne et poussé par des organisations non-gouvernementales. Et comme le deuxième est majoritaire, on remodèle les anciens textes de loi de conception libérale d'avant-guerre en commençant par les finances publiques, suivi du plan comptable pour les entreprises s'inspirant du modèle français. Certains ont fait cette remarque malveillante : si le Cambodge adopte un plan comptable d'inspiration française différent de celui utilisé par les pays voisins et par les pays donateurs, cela risque de compromettre son développement. Or, cette remarque on ne l'adresse pas à la France elle-même. En effet, cette dernière attire de nombreux investissements et le plan comptable français ne présente que des différences de présentation minimales par rapport au modèle anglo-saxon. D'ailleurs, pour parer à toutes ces difficultés, des écoles de comptabilité sont ouvertes pour aider les entreprises à dresser une comptabilité bien faite par des cambodgiens. Les fonctionnaires cambodgiens qui contrôleront les comptes ont déjà acquis une expérience professionnelle avec des experts français.

Aussi, devrais-je vous recommander que toute entreprise souhaitant s'installer au Cambodge a intérêt à travailler en langue française, elle bénéficiera de l'existence d'un environnement humain et technique acquis à la langue, à la culture et à la science françaises. Le Cambodgien se rappelle toujours des anciennes marques ou bien encore des produits de fabrication ou de provenance de la France. C'est elle qui a aidé le Cambodge à s'administrer, et maintenant, à faire de la gestion.

Le français dans les formations supérieures au Vietnam

Je ne voudrais pas reprendre les principaux propos déjà émis ce matin ; mes propositions en tant que Directeur du CFVG, ont pour but de renforcer l'usage du français. Le programme de bourses initié pour les meilleurs de nos diplômés, pour leur scolarité au CFVG, a pour finalité de former des formateurs en gestion et d'avoir de plus en plus de professeurs vietnamiens au Centre. Je n'ai pas le temps de m'étendre là dessus, mais ceci est un axe essentiel des activités du Centre, puisque l'idée est de "vietnamiser" - c'est un néologisme – ce Centre afin que peu à peu la technologie soit transférée aussi bien au niveau du contenu qu'au niveau pédagogique et qu'il y ait de plus en plus d'enseignants vietnamiens, enseignants CFVG.

L'équipe pédagogique pour l'instant est mixte et pratiquement tous les professeurs vietnamiens qui interviennent, seulement pour l'instant au niveau des travaux pratiques, ont fait un séjour en France, ont été en quelque sorte "recyclés" en France. Les autres activités du programme sont la formation continue qui se fait de plus en plus en partenariat avec des universités ou avec des entreprises, la recherche et nos publications. Ce sont une revue bilingue, une lettre mensuelle et des cas pédagogiques, mais ce qui caractérise nos publications d'ouvrages, c'est que ces ouvrages se font ensemble, entre des collègues français et des collègues vietnamiens : il ne s'agit pas de traduction pure et simple.

Un dernier mot. Nos diplômés se placent très bien, puisque pour l'instant la demande des entreprises, notamment des entreprises francophones, est supérieure à l'offre et la plupart des entreprises françaises conjointes qui sont présentes dans cette salle, connaissent nos diplômés, soit lors de leur stage, soit parce qu'après leur stage, elles les ont recrutées et c'est là notre plus grand support. Je vous ai donné un exemple de programmes qui ne s'affichent pas comme programmes francophones, c'est un centre franco-vietnamien avec un comité d'orientation paritaire ; le français est un véhicule de communication mais c'est aussi un véhicule culturel et d'échange.

L'enseignement supérieur en français en Asie du Sud-Est : quelques exemples

La situation actuelle et les perspectives de développement de l'enseignement supérieur en français sont très hétérogènes dans la région, selon que l'on s'adresse aux pays entretenant, de par leur histoire, des liens étroits avec la communauté francophone (Cambodge, Laos, Vietnam), aux pays plus liés aux milieux anglophones (Singapour, Malaisie, Thaïlande) ou autres pays de la zone (Indonésie, Philippines, Birmanie...).

C'est ainsi que les formations en français sont quasiment inexistantes en Indonésie ou aux Philippines, la seule action ne concernant que la préparation d'étudiants boursiers suivant des études en France.

En revanche, plusieurs formations utilisant au moins en partie la langue française existent à Singapour (*Institut Franco-Singapourien/FSI*), en Thaïlande (*Institut Asiatique de Technologie/AIT*, *Centre Franco-Thai d'Innovation/TFIC*) ou sont susceptibles de voir le jour en Malaisie (*Institut Franco-Malaisien de Technologie*).

Les réalisations les plus significatives se concentrent bien entendu dans les 3 pays de la péninsule Sud-est asiatique. Au Vietnam, des filières francophones sont ouvertes en droit, sciences de l'ingénieur, médecine, sciences et technologies agro-alimentaires, informatique et chimie. L'Institut Francophone d'Informatique – IFI – ouvrira ses portes en octobre 1995. Au Laos, une étude est en cours pour l'implantation d'un institut francophone de médecine tropicale. Enfin, au Cambodge, l'usage du français dans l'enseignement supérieur est largement répandu. L'Institut de Technologie du Cambodge est devenu un établissement de la Francophonie multilatérale à vocation régionale. La Faculté Mixte de Médecine, de Pharmacie et d'Odonstomatologie utilise intensivement la langue française tout comme l'École Royale d'Administration. La Faculté des Sciences Économiques met en place un dispositif permettant aux élèves de fin de cycle de suivre les enseignements en français. Une filière spécifique y est même ouverte pour préparer à un "Master" bilingue (français-anglais) prévu à l'AIT de Bangkok dans le domaine de la gestion. La Faculté de Droit a préparé un système similaire à celui de la Faculté des Sciences Économiques : les

étudiants peuvent suivre des enseignements de français dès la 3^e année. L'Université de Phnom Penh (UPP) a ouvert des filières francophones dans trois facultés : Biologie, Géographie, Physique.

Plusieurs de ces institutions ont de par leur statut une vocation régionale, d'autres souhaitent élargir leur audience à la région.

L'objet de cette intervention n'est pas de dresser un tableau exhaustif de la situation mais d'aborder quelques exemples, où l'importance de la part des enseignements en français peut être très variable :

- L'Institut Franco-Singapourien
- L'Institut Asiatique de Technologie de Bangkok
- L'Institut de Technologie du Cambodge

L'Institut Franco-Singapourien a été créé en 1983. Il est le résultat de la coopération entre les gouvernements français et singapourien. Le projet est soutenu par le ministère des Affaires étrangères, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris (CCIP) et la Fédération des Industries Électriques et Électroniques (FEE). L'Institut est géré par le "Singapore Development Board (EDB)", une institution statutaire dépendant du ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le FSI est un institut de formation de techniciens supérieurs (type IUT-BTS) avec les filières de spécialisation suivantes : l'électronique, l'automatique, l'informatique industrielle et la technologie des radio-fréquences. Le nombre d'étudiants est de l'ordre de 500 actuellement et devrait passer à un millier en 1995. La CCIP (représentée par l'École Supérieure d'Ingénieurs en Électronique et Électrotechnique, ESEE) apporte son expertise pour la définition des programmes, des équipements et des choix pédagogiques. L'enseignement du français tient lui aussi une grande place : jusqu'à 375 heures possibles pour un étudiant.

70 projets de fin d'études sont réalisés chaque année dans des entreprises. 20 % des diplômés ont pour première embauche une entreprise française.

Dans son partenariat avec la CCIP, l'EDB analyse les besoins de l'industrie singapourienne pour orienter le développement de l'Institut. De son côté, la FIEE a apporté son concours pour la recherche de partenaires industriels français. Dans l'Asie du Sud-Est, qui est actuellement la région du monde au taux de croissance le plus élevé, le FSI constitue une base de contacts pour les entreprises désireuses de s'installer, un "creuset" de main-d'œuvre hautement spécialisée et un outil pour la formation interne des entreprises françaises, et enfin une "vitrine" des technologies françaises.

Concrètement, plusieurs projets ont déjà vu le jour :

- Actions de coopération avec les entreprises : recherche et développement, projets d'étudiants en fin de formation, création de modules d'enseignement, de laboratoires spécialisés (notamment des groupes Thomson et Schneider).

- Missions d'enseignants de l'ESEE venant régulièrement participer à la formation des étudiants et des enseignants locaux.
- Échanges d'étudiants entre la France et le FSI (stages de formation, projets de 3 à 6 mois).
- Formation d'"Ingénieurs par la Formation Continue" (IFC). Des titulaires du diplôme du FSI peuvent, après sélection et après trois années d'expérience professionnelle, être admis dans un cycle leur permettant, avec une préparation de 15 mois (comprenant enseignement intensif du français et enseignement scientifique général) de suivre en France pendant deux ans le cursus normal d'une Grande École d'Ingénieurs (notamment l'ESIEE) et d'en sortir diplômés.

Le FSI entend jouer un rôle régional en accueillant des stagiaires ou des étudiants des pays environnants. Cette action servira l'image technologique de la France et permettra de dispenser des formations à forte coloration française dans des conditions plus sécurisantes pour les stagiaires et d'un prix moins élevé que celui d'un séjour en France.

En février 1993, les instituts de formation de techniciens supérieurs de l'EDB (dont le FSI) ont tous été transférés à Nanyang Polytechnic (NYP). L'appartenance à un "polytechnic", c'est-à-dire à la structure normale de formation des techniciens à Singapour, apporte des avantages importants : une meilleure "visibilité" en amont, pour des candidats à l'entrée, de plus grandes possibilités de poursuite des études pour les diplômés et une plus grande facilité pour les entreprises d'embauche des techniciens sortant du FSI.

L'enseignement du français, un des points forts de la formation au FSI depuis sa création, sera bientôt transféré au centre de langue de Nanyang Polytechnic et n'aura donc plus la même place au sein du FSI. Cependant les étudiants du FSI auront encore accès à un niveau de formation en français plus élevé que les autres étudiants du NYP.

Créé en 1955 pour les pays asiatiques, l'AIT, institution anglophone à statut international, vit depuis juillet 1993 une profonde restructuration.

Ses activités sont réparties en quatre départements (Écoles) regroupant chacun des programmes d'études spécifiques :

- Le Génie Civil : construction, géologie appliquée, planification et gestion des infrastructures, ouvrages d'irrigation, hydraulique fluviale, géotechnique, structures, transports, ressources en eau.
- L'environnement, ressources et développement : machinisme agricole, systèmes agraires, aquaculture, biotechnologies, gestion des installations électriques, politique énergétique, énergies, télédétection et SIG, technologies pour l'environnement, procédés post-récoltes et transformation des produits, planification du développement rural, gestion des ressources en eau, planification du développement urbain, assainissement et gestion des eaux usées.

- Les technologies avancées : informatique, génie industriel, gestion de l'information, système de production, télécommunications.
- La Gestion : affaires internationales, gestion des technologies.
- Des services transversaux viennent en appui aux quatre Écoles : centre de langues et des techniques pédagogiques, centre de documentation, centre informatique, centre de formation continue.

La politique de l'AIT est définie par son Conseil d'Administration. L'institut reçoit l'aide des coopérations bilatérales parmi lesquelles des pays francophones comme la Belgique, le Canada, la France, la Suisse, d'agences gouvernementales, d'institutions internationales, d'universités et écoles, de sociétés privées et de fondations.

La coopération des pays francophones est particulièrement importante dans le domaine de la télédétection et des systèmes d'information géographique (France), de l'énergie (France), de l'informatique (Belgique), des technologies de construction (Canada), du centre de langues (France), de la gestion (France ; le directeur de l'École de Gestion est français).

L'Institut dispense surtout des enseignements de 3^e cycle (Master, Doctorat) et des modules de formation continue. Ces prestations s'adressent donc à des étudiants titulaires d'un diplôme d'ingénieur ou de maîtrise et à des professionnels de même niveau déjà dans la vie active. Environ 1 100 étudiants sont en formation à l'AIT.

Bien que les statuts de l'AIT imposent l'anglais comme langue de travail, le Conseil d'Administration a autorisé l'ouverture de filières bilingues français-anglais, notamment dans les domaines où l'expertise francophone (française en particulier) est particulièrement importante. C'est ainsi qu'en 1996 s'ouvrira un "Master" bilingue "Télédétection de l'environnement et systèmes d'information géographiques pour le développement" et un deuxième "Gestion des affaires" qui fait d'ailleurs l'objet d'une collaboration spécifique avec la Faculté des Sciences Économiques de Phnom Penh.

De même, dans le cadre des actions de formation continue programmées dans les pays utilisateurs de l'AIT, des séminaires ou des stages sont organisés, par exemple avec l'Université de Phnom Penh ou l'Institut de Technologie du Cambodge. Les premières interventions se font en anglais mais il est envisagé d'utiliser chaque fois que possible la langue française, en particulier au Cambodge, au Laos et au Vietnam (où existe par ailleurs depuis février 1993 un centre délocalisé de l'AIT).

Créée en 1964, avec l'appui de l'Union Soviétique, l'Institut de Technologie du Cambodge a d'abord utilisé la langue française pour former jusqu'en 1975 des centaines de responsables de l'économie cambodgienne. Beaucoup ont disparu pendant la période 1975-79, d'autres ont fui le régime Khmer Rouge. En 1980, l'Union Soviétique a repris une institution exsangue et grâce à une injection massive de moyens financiers et humains a relancé le dispositif qui va préparer, en langue russe cette fois, les techniciens

et les ingénieurs dont le Cambodge manque cruellement. En 1990-91, l'URSS a suspendu brutalement sa participation dans le fonctionnement de l'Institut. Le PNUD, avec le concours de l'UNESCO, a permis une continuité de l'enseignement en russe des promotions sortantes, en maintenant une équipe réduite de professeurs russes.

Dès 1992, le Cambodge s'est adressé à la communauté des pays francophones et à la France en particulier pour faire du nouvel Institut de Technologie du Cambodge un établissement d'enseignement technique supérieur capable de promouvoir le développement économique. Après une année d'observation sur place en 1992-93, les accords signés le 10 septembre 1993 entre le Cambodge, la France et l'AUF-UREF en sa qualité d'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, ont scellé le renouveau de l'ITC.

Les objectifs de l'ITC sont de :

- former des cadres (techniciens supérieurs et ingénieurs) destinés à exercer des responsabilités dans les principaux domaines techniques,
- développer un pôle technologique régional capable de stimuler le développement des pays d'Asie du Sud-Est et du Pacifique, en particulier du Cambodge.

L'ITC a prévu 3 cycles de formation : Cycle technicien supérieur de 3 ans, en langues française et khmère, destiné aux élèves cambodgiens. Les meilleurs d'entre eux pourront rejoindre le cycle ingénieur après deux ans de vie professionnelle.

- Cycle ingénieur de 5 ans, en langue française, ouvert aux étudiants cambodgiens et étrangers.. Dès que les conditions le permettront, activités de troisième cycle pour former, par la recherche, des spécialistes dans le domaine des sciences de l'ingénieur.

Des activités de formation continue complètent le dispositif.

Pour satisfaire ces objectifs, un premier mandat de 3 ans a été confié à l'AUF-UREF pour mettre en œuvre la rénovation de l'Institut.

L'Institutionnel : des statuts ont été signés entre le ministère de l'Éducation, de la Jeunesse et des Sports et l'AUF-UREF. L'ITC devient une institution régionale dans le cadre de la coopération multilatérale francophone. Il est sous la tutelle d'un Conseil d'Administration composé de personnalités cambodgiennes représentant les secteurs publics et privés et de membres de la Francophonie issus de 5 pays (Belgique, Canada, France, Liban, Tunisie). Il s'est réuni à deux reprises les 4 février 1994 et 14-15 juillet 1994. Il est assisté d'un comité de soutien réunissant donateurs et entreprises.

L'organisation pédagogique : sur la base des travaux d'un comité multilatéral d'experts qui s'est réuni tout au long de l'année 1992-1993, de nouveaux programmes ont été élaborés aussi bien dans les disciplines de base (sciences, langues avec un poids particulier pour le français) que dans les matières techniques.

Conformément aux statuts et au règlement intérieur, ont eu lieu, en juin 1994, les premiers concours de l'ITC pour pourvoir 150 places dans le cycle technicien supérieur,

30 places dans le cycle ingénieur. Plus de 700 candidats se sont présentés à chacun des concours.

Après un tronc commun (langue, enseignement scientifique, culture technologique générale) de 12 mois pour les techniciens supérieurs et de 18 mois pour les ingénieurs, les élèves opteront pour leur spécialité à l'intérieur de cinq départements : Génie Civil, Génies Chimique et Alimentaire, Génies Électrique et Énergétique, Génies Industriel et Minier, Génie Rural.

La formation donnée va privilégier les enseignements pratiques de façon à répondre aux besoins concrets auxquels les futurs techniciens et ingénieurs seront confrontés dans les entreprises, projets, sociétés privées qui désormais constitueront la principale source d'emploi. La pédagogie est organisée par la direction des études.

L'organisation administrative : sous la responsabilité du directeur administratif, le fonctionnement interne de l'ITC a été complètement modifié pour faire face aux exigences d'un établissement comptant près de 1100 élèves, plus de 100 enseignants et 80 personnels administratifs, techniques et de service. L'accent a été mis sur la maintenance des équipements et des locaux qui occupent 33 000 m² de plancher sur un campus de 10 ha. Une véritable gestion financière s'est mise en place, agglomérant toutes les recettes de l'Institut.

Réhabilitation des locaux : tous les locaux administratifs et pédagogiques dont l'état était très dégradé en 1993, ont été rénovés en un temps record après un appel d'offres qui peut être considéré comme une première dans le Cambodge actuel. Environ 6 millions de francs français ont été investis dans cette opération, exécutée sans trop perturber la pédagogie, qui a permis de livrer pour cette rentrée 1994 un établissement fonctionnel.

Une deuxième tranche de travaux, pratiquement aussi importante en financements à rechercher auprès de bailleurs de fonds ou d'entreprises intéressées par le développement de l'ITC, doit permettre de compléter cette remise à neuf, en prenant en considération les ateliers la voirie, les jardins, abords et clôtures ainsi que les logements d'enseignants.

Équipement des laboratoires et ateliers : un premier financement (2,5 millions de francs français) dans le cadre d'un protocole financier entre la France et le Cambodge, a permis l'équipement des premiers laboratoires, intervention indispensable dans un établissement qui ne faisait plus de travaux pratiques depuis trois ans, faute d'électricité, d'eau et de matériels adéquats. Cet effort se poursuit mais les besoins sont tels (16 laboratoires, 4 ateliers) que de nouveaux financements sont à rechercher.

Un centre de documentation a été ouvert et largement doté en 1993-1994 d'ouvrages et de revues scientifiques et techniques de pointe dans tous les domaines. L'AUFPEL-UREF a choisi d'accueillir en 1995, dans l'enceinte de l'ITC, le centre SYFED, Système Francophone d'Édition et de Diffusion, pour le Cambodge.

L'équipe d'experts francophones étrangers restera limitée et fera chaque fois que possible appel à des expatriés d'origine khmère. En revanche, l'accent est mis sur le

perfectionnement des enseignants cambodgiens actuellement en poste à l'ITC afin qu'ils puissent s'adapter aux nouvelles conditions de fonctionnement et surtout aux profonds changements dans la pédagogie rendus nécessaires par les orientations économiques (lois du marché, tarissement des emplois dans l'administration).

Le passage d'un établissement national, entièrement russophone, à une structure multilatérale francophone n'est pas chose aisée. Cela exige d'abord une période de transition comme par exemple l'année 1993-1994 pendant laquelle ont cohabité les langues khmère, russe, française et aussi anglaise (introduite en décembre 1993 comme langue étrangère). Ensuite, les élèves au moment de leur recrutement ne sont pas, sauf exception, aptes à suivre tout ou partie des enseignements en français. Un dispositif imposant (5 encadreurs français, 20 enseignants cambodgiens) permet de préparer tous les étudiants à l'utilisation du français comme langue de travail. Pour le cycle ingénieur, une immersion linguistique de 6 mois est indispensable puisque l'ITC recevant des élèves étrangers, les enseignements doivent se faire en français dès le premier jour, alors que dans le cycle technicien supérieur, les deux langues peuvent être utilisées. Bien entendu, cette demande sera moins forte lorsque les classes bilingues actuellement mises en place dans le secondaire avec le soutien de l'AUF-UREF, alimenteront les flux d'étudiants à l'entrée de l'ITC.

A titre d'exemple, le fonctionnement de 3 institutions où la langue française est utilisée de façon plus ou moins importante, a été analysé. Les objectifs de départ et les réalisations sont fondamentalement différents et pourtant, à un moment ou à un autre, le français comme outil de communication dans le domaine technologique est présent. Ceci appelle plusieurs remarques.

S'il est vrai que les relations entretenues par les trois pays de la péninsule ex-indochinoise notamment avec la France facilitent l'utilisation du français, notre langue n'est pas complètement écartée dans les autres pays de la région où l'influence géopolitique de pays anglophones est prédominante. L'accès à la formation, l'acquisition de connaissances, peuvent aussi avoir comme support la Francophonie et pas seulement dans des domaines traditionnellement "réservés" comme le droit ou l'administration. Il est possible d'aborder la technologie, l'économie et la gestion, la médecine ou la biologie par le biais du français. L'ouverture à l'AIT des cycles bilingues en gestion ou de télé-détection est un fait révélateur. C'est la compétence reconnue dans un domaine qui peut orienter les décisions et non plus uniquement la langue de travail.

Par ailleurs, la présence dans la région ou la volonté d'implantation de sociétés originaires de pays francophones est un élément déterminant. L'Institut Franco-Singapourien d'électronique et électrotechnique forme en anglais des cadres intermédiaires pour l'économie singapourienne et malaisienne. Cette expertise est très appréciée par les entreprises locales, parmi lesquelles des entreprises françaises présentes à

Singapour et ayant participé à la mise en place du FSI. La qualité de cette formation, reconnue dans le profil des techniciens formés et employés par l'industrie, a appelé un besoin supplémentaire plus élaboré. C'est ainsi que de jeunes Singapouriens ont désormais la possibilité d'obtenir une qualification de cadre supérieur en France dans une école d'ingénieurs ou une université. Ils sont pour cela préparés à Singapour d'abord par le cursus normal du FSI puis par un cycle spécifique.

Enfin, pour l'Institut de Technologie du Cambodge qui démarre une nouvelle étape de sa vie, l'occasion de présenter cette réflexion sur l'enseignement supérieur en français a été un excellent moyen de mieux situer le rôle et les possibilités de l'ITC dans le contexte régional. Il est fondamental que toutes les complémentarités puissent être recherchées et développées, aussi bien entre institutions où la Francophonie est implantée qu'avec les autres structures de formation et de recherche. Cette modeste enquête a eu le mérite de jeter quelques bases concrètes de collaboration avec d'autres partenaires dans la région.

Thaïlande et Francophonie

En février 1989, à Paris, dans un colloque intitulé “État et perspectives de la Francophonie dans le monde”, organisé par l’Académie des Sciences d’Outre-Mer, sous la présidence de M. Alain Decaux, Ministre de la Francophonie, j’ai déjà eu l’occasion de parler de la Francophonie en Thaïlande. Si vous le permettez, je vais en reprendre ici, à votre intention, quelques passages, que je résume au maximum.

« Le français est très peu parlé dans notre pays... mais, après tout, cela n’a rien de surprenant pour qui sait déjà, par ailleurs, qu’il est peu “demandé” dans les établissements d’enseignement... »

En effet, dans le secondaire, on ne compte que 36 000 élèves, sur un total de 2 500 000 qui soient intéressés par la langue de Molière et de Mitterrand !

Et dans le supérieur, la situation est encore moins brillante, puisque sur près d’un demi-million d’étudiants, moins de 5 000 “travaillent” le français a des degrés divers ».

En prenant en compte d’autres “apprenants” (mon Dieu, quel jargon !), par exemple les élèves de l’Alliance Française, et d’autres “usagers” de la langue française, par exemple les fonctionnaires en stage ici même ou en France, et les étudiants qui bénéficient d’une bourse pour y préparer une licence, une maîtrise, ou un doctorat, je parvenais, non sans mal, à montrer que près de “1 %” de la population thaïlandaise d’alors, évaluée à 55 millions d’habitants, s’intéressait plus ou moins au français.

Et je concluais ainsi ce tour d’horizon “quantitatif” : « N’est-il pas permis, dans ces conditions, d’affirmer qu’en Thaïlande l’espace Francophonie est un espace quasiment vide, et même de plus en plus vide, dans la mesure où à l’heure actuelle et suite à une régression régulière du nombre d’élèves constatée depuis plusieurs années, quelques lycées sont en train de fermer leurs portes au français », avant d’ajouter : « Ce constat, peu encourageant sur le plan de la “quantité”, ne l’est pas davantage sur le plan “qualitatif”, car, à l’évidence, peu de Thaïlandais ayant appris ou apprenant le français en classe sont à même de le parler, et, a fortiori, de l’écrire, correctement ».

Ce qui était vrai en février 1989 l'est encore, à peu de choses près, en novembre 1994. À l'examen des chiffres de 1989 et de 1994, non seulement nous pouvons parler d'une stagnation, mais aussi d'une légère régression déjà signalée en 1989, et qui ne semble pas s'être ralentie : nous retrouvons en effet en 1994 les 36 000 "Francophones" du secondaire de 1989, et les "pas tout à fait" 5 000 "Francophones" du supérieur de l'époque. Si les chiffres ne semblent rendre compte que d'une stagnation, alors qu'en fait il y a eu régression, c'est qu'en fait on les présente sans faire référence à l'accroissement de la population. Mais peut-être désirez-vous de plus grandes précisions ? Notez ce qui suit :

Dans les lycées et autres établissements d'enseignement secondaire de Thaïlande, on peut prendre en option le français comme langue seconde, et l'étudier pendant les trois dernières années de la scolarité à raison de quatre heures et demie de leçon par semaine.

Dans le supérieur, on doit distinguer :

1. Le premier cycle, qui regroupe les collèges, et les collèges techniques ou commerciaux (et les Écoles normales), où l'on peut étudier le français de différentes façons.

Je dis bien de différentes façons car si dans les collèges les élèves (2 000 dans les collèges, 500 dans les collèges techniques ou commerciaux), prennent des cours de français pendant deux ans après le baccalauréat, dans les Écoles normales, on s'applique surtout depuis 1992, à organiser des programmes de recyclage linguistique et méthodologique pour les professeurs de français.

2. Les deuxième et troisième cycles qui sont répartis entre 19 facultés (10 à Bangkok, 9 en province) rattachées à 14 universités (11 publiques, 3 privées) qui dispensent à 2 300 étudiants (au moins) des cours de français :

- au niveau de la licence (4 ans d'études)
- au niveau de la maîtrise (1 an d'études)

à Bangkok depuis longtemps :

à Chulalongkorn (maîtrise de lettres et linguistique)

à Kasetsart (maîtrise de français langue étrangère)

à Bangkok, depuis 1993, et près de Bangkok :

à Thammasart (deux maîtrises : Études françaises, Traduction)

à Silpakorn (campus de Nakorn Pathom).

- au niveau du doctorat :

à Bangkok, en 1994,

à Chulalongkorn, on devait lancer le premier doctorat de français...

Jusqu'à présent, je me suis contentée de commenter l'évolution par des chiffres, je dois me hasarder à présent à parler de l'évolution qualitative. C'est un sujet délicat dans la mesure où, en cinq ans, il est difficile de s'attendre à des progrès foudroyants dans la maîtrise d'une langue... Aussi bien n'irai-je pas jusque-là.

Je me contenterai de souligner que depuis 1989, bien des actions ont été entreprises de façon à rendre l'enseignement du français plus efficace, parce que plus professionnel, à l'initiative du gouvernement thaïlandais :

d'une part, dans l'enseignement secondaire, le français du tourisme gagne du terrain, en prenant appui sur le manuel "Bienvenue en Thaïlande", et, d'autre part, dès cette année, il est prévu de faire du français à caractère scientifique dans les sections spécialisées, à partir du manuel : "Vers la Science"...

d'autre part, dans le premier cycle de l'enseignement supérieur, on a introduit l'étude du français du secrétariat et des affaires, et on doit même aller beaucoup plus loin à partir de cette année en lançant au collège Chandrakasem, de Bangkok, une licence de français commercial.

Bien entendu, le BCLE (Bureau de Coopération Linguistique et Éducative) a soutenu toutes ces initiatives thaïlandaises par des aides financières et par la mise à disposition de spécialistes.

Pour l'instant, il nous reste à souhaiter que grâce à tous ces efforts, et à ces changements de cap, la Francophonie progresse de façon sensible, dans un avenir pas très lointain.

Et si, par hasard, les résultats étaient décevants, à qui en incomberait la faute ? À la Thaïlande, ou à la France ? À la Thaïlande avec ses classes de langues souvent surchargées, et avec ses élèves peu attirés a priori par l'étude du français ? Ou bien à la France, si peu présente dans mon pays, et peut-être pas vraiment désireuse de s'y implanter fortement et durablement ? "That's the question". C'est la question en tout cas que je me pose et qui je crois justifierait à elle seule un long débat, qu'il n'est pas question de lancer ici.

Vous savez, les élèves des sections littéraires du secondaire choisissent le français parce qu'il leur faut étudier une deuxième langue, et parce que le français, disent-ils, c'est plus facile que le chinois... Ils savent donc au départ qu'un jour viendra où ils abandonneront cette langue, alors pourquoi s'investiraient-ils à fond dans son étude ? Dans "l'étude d'un français qu'on jettera après usage, d'un français Kleenex, en quelque sorte ?"

J'aime passionnément la France et tous ceux qui me connaissent le savent bien. C'est pourquoi je demande aux Français qui sont dans cette salle « pourquoi ne prévoyez-vous pas une rencontre de la Francophonie à Bangkok ? Vous feriez ainsi preuve d'une belle "agressivité" pionnière et, sans négliger bien sûr ce qui en fait à ce jour la réalité et la force, vous élargiriez du même coup, considérablement, le champ de la Francophonie... »

Voici les réflexions d'un homme d'affaires, donc d'un profane en matière d'éducation. La diffusion du français dans le monde, en particulier en Asie du Sud-Est doit reposer sur une réflexion neuve et adaptée à chacun des pays concernés. Les pays d'Asie connaissent un développement sans précédent, la demande en système d'éducation est intense et les sources de financement existent. L'objectif est de mettre en phase les besoins d'ingénierie éducative et les sources de financement, les ressources financières du ministère des Affaires étrangères étant à ce qu'on m'a dit assez limitées.

La France dispose d'un système d'ingénierie éducative performant au niveau national, au niveau européen et au niveau international. Le but est donc de promouvoir ce système éducatif dans les pays où il existe – écoles et lycées français de l'étranger –, en maintenant ces caractéristiques propres, les horaires, les programmes et pourquoi pas les instructions du ministère de l'Éducation nationale, en s'adaptant au pays en fonction de sa demande, de ses intérêts et de sa pratique pédagogique. Avec plus de 300 établissements dans le monde, la France dispose d'un réseau culturel de diffusion du français, unique, sophistiqué et professionnellement reconnu. Dans un premier temps, il serait souhaitable de mettre en réseau ces établissements performants, afin de les rendre complémentaires de leurs actions et de proposer des filières régionales qui éviteraient aux étudiants nationaux de se rendre en Grande-Bretagne ou aux États-Unis pour recevoir un enseignement n'existant pas dans la zone Asie. Ces établissements devraient alors constituer une véritable base culturelle, permettant à une élite nationale de trouver un enseignement correspondant à un besoin de formation précis et bien défini dans le temps. Selon les âges et les cycles, des périodes de formation pourraient être précédées d'une année de mise à niveau en français langue étrangère, qui serait effectuée, grâce aux techniques d'apprentissage des langues sur multi-médias, techniques que maîtrisent déjà certains lycées français de l'étranger, par exemple, celui de Bangkok en Thaïlande que je connais bien, puisque mon fils y a passé trois ans. Ces actions de formation seraient basées sur le trilinguisme français, anglais, langues nationales et sur l'introduction des techniques modernes d'éducation, vidéo, presse, informatique. Les établissements développés produiraient des programmes d'éducation originaux, correspondant à nos forces commerciales et industrielles existantes ou en devenir, et ainsi à ce qu'attendent les pays où ils seront implantés ; quelques exemples : à Singapour, la formation de deux ans post-

bac pour le commerce et les affaires internationales, à Bangkok, la formation dans le domaine de l'hôtellerie-tourisme, recevant des pays environnant et non seulement de Thaïlande, sous l'égide du lycée français de Bangkok et d'un grand groupe hôtelier, à Hanoï, la formation des cadres en droit des affaires, à Huê, une autre école hôtelière, dans le cadre de la rénovation du Grand hôtel des Frères Morin et c'est le groupe ACCOR qui depuis deux ans avec l'école hôtelière de Toulouse, essaie de mettre en place cette école hôtelière. Nous rencontrons des lenteurs administratives que je ne m'explique pas encore, mais j'espère qu'un jour nous ouvrirons cette école hôtelière au Vietnam. Il s'agit bien là, de Francophonie économique.

En trois mots, il faut exporter notre système éducatif de base en l'adaptant et en l'internationalisant, le personnaliser en le branchant sur un système de formation théorique ou professionnelle correspondant aux attentes du pays, financer, puisqu'il faut bien parler de financement, ces systèmes de formation par un partenariat bilatéral ou multilatéral. Telles sont les perspectives qui devraient s'offrir à notre système éducatif en langue française pour qu'il soit reconnu et exportable vraiment. Telles sont les possibilités qui devraient être mises à la disposition des entreprises françaises présentes dans la région, qui sont prêtes à vous épauler, de toute leur âme dans la réalisation de ce dessein. Avant de vous quitter, je voudrais émettre un vœu. J'espère que mes amis cambodgiens et vietnamiens me pardonneront mais je fais assez d'hôtels chez eux et je viens ici très souvent ; mon vœu est le suivant : puisque je préside aussi la Chambre de Commerce de Thaïlande, franco-thaïlandaise et que j'habite à Bangkok, je puis vous dire que nous espérons dans ce pays, voir s'organiser le prochain colloque francophone et c'est aussi le vœu de l'Ambassadeur de France en Thaïlande, Monsieur Jacques Rummelhardt qui me le redisait encore hier matin. Déjà à l'initiative principale de la Société Air Liquide, le centre franco-thaï d'innovation technique fonctionne bien. A l'initiative du Professeur Patel, le patron de l'hôpital de Garches, le SAMU de Bangkok est en bonne voie d'installation. A l'initiative du Groupe ACCOR, encore lui, publicité gratuite, avec l'appui de l'Éducation nationale thaïlandaise, une école hôtelière est en projet. L'Alliance Française prodigue chaque année, des centaines d'heures de cours.

De très nombreuses entreprises francophones, plusieurs centaines, vous espèrent en Thaïlande.

Le français, langue juridique

Si l'on a pu dire – et écrire – que la Francophonie est ce qui unit les francophones (cf. l'exposé de M. Ngo) il est aisé de découvrir dans l'histoire des relations franco-vietnamiennes de très nombreux éléments de nature à conforter cette définition et à établir la réalité et la profondeur des liens qui unissent les deux pays depuis des siècles. Et c'est cette longue histoire qui explique la profondeur et la solidité de cet ancrage. Elle remonte bien loin, cette histoire. Ne soyons cependant pas trop audacieux. Des royaumes de Van-Lang et d'Au-Lac à la légendaire bataille de Bag-Dang (938), on ne décèle aucune trace ni aucune prémonition de Francophonie. Mais tout juste – et c'est un fait important – la velléité d'un peuple déjà s'élite de se libérer d'une présence étrangère, trop présente depuis 10 siècles au nord du pays. Était-ce déjà, dans le tréfonds de l'âme profonde de ce peuple épris de liberté, l'idée naissante, mais trop diffuse et incertaine pour pouvoir s'exprimer clairement, qu'il lui conviendrait plutôt de se rapprocher d'un peuple (le nôtre !) qui devait devenir la patrie des Droits de l'Homme.

Le rôle et l'action du jésuite Alexandre de Rhodes (1591-1660) marque peut-être l'amorce d'une Francophonie balbutiante – et qui cherchait sa voie, par la romanisation de la langue vietnamienne – en 1657 – et qui fut utilisée d'une façon courante depuis 1919 pour noter les sons et les tons vietnamiens.

Mais c'est surtout la présence et l'action de l'évêque d'Adran, Monseigneur Pigneau de Behaine qui ancre la présence française. Et ne manquons pas de souligner combien ça peut paraître piquant de constater qu'un missionnaire qui prête la main à un traité d'assistance militaire, entre Louis XVI et N'Guyen Anh (le lutteur et prestigieux Gia-Long, l'unificateur) et qui ramène dans ses bagages avec ledit traité armes et munitions, et quelques techniciens pour apprendre à s'en servir, moyennant quelques très légères faveurs pour le port de Fai Foo et Paulo-Condore (un mot qu'on ne doit plus prononcer) combien il peut paraître piquant, disais-je, d'illustrer de cette façon l'association des "Armes et des Lois". Ce n'est pas toujours vrai : ce n'est pas parce que nous avons aidé – et même

puissamment aidé les colons anglais révoltés contre leur mère patrie, à gagner la bataille de Yortown, le 19 octobre 1781, que pour autant on parle le français dans l'état de Virginie. Car si selon Paul Valéry, l'Histoire "justifie ce que l'on veut, qu'elle n'enseigne rigoureusement rien car elle contient tout et donne des exemples à tout", l'Histoire, pour ce qui concerne la France et le Vietnam a associé, très harmonieusement, les armes et les lois, et la Francophonie naissante y est peut être pour quelque chose. Il faut y croire, même si cela n'est pas tout à fait exact, à l'époque parce que la suite le démontre.

On peut passer rapidement sur l'histoire du protectorat, non pas parce que cette période nous a valu reproches et critiques. Mais plutôt par modestie !

Quelle audace, dirait-on : mais oui, car c'est au cour de cette période que l'élite du peuple vietnamien, est venu en France et a pu s'imprégner d'une culture et d'une philosophie qu'il ne trouvait nul part ailleurs, et surtout ce goût de liberté qu'il possédait déjà au plus haut point en combattant pendant 10 siècles l'encombrant voisin du Nord. Nous avons eu de bons, et mêmes de très bons élèves, et l'Histoire nous l'a démontré car les dirigeants eux-mêmes nous ont avoué que c'est bien en France, chez nous, qu'ils avaient reçu de notre propre enseignement, et dans notre propre langue, ce goût de liberté et d'indépendance qui convient si bien à leur nature profonde. Et si un peuple fait preuve de grandeur en sachant reconnaître, même après coups, ses erreurs, la France a beaucoup de grandeur.

Notre retard, à coller à l'Histoire et à la réalité des faits, a coûté beaucoup d'épreuves dans les années 50. Je ressens encore la grande nostalgie lors de mes promenades dans les rues d'Hanoï où, pour percevoir quelques, mots de français, il me fallait converser avec les hommes de 40 ans et où, ma fillette âgée de 10 ans, avec ses yeux bleus et ses boucles blondes suscitait la curiosité des adolescents qui l'appelaient invariablement "Lienxo", car il y avait bien longtemps qu'on n'avait vu une fillette française dans les rues d'Hanoï.

Mais il était écrit que les racines profondes de la Francophonie, nourries par une sève discrète mais puissante, vieille de plus de deux siècles de cohabitation pendant lesquelles "les cervelles se sont frottées et limées les unes les autres" ne pouvaient disparaître. Et c'est ainsi qu'au cour de l'année 1971 – la dernière année de mon séjour en RDV – car ce Vietnam, mettant à profit tout ce que nous avons enseigné à ses dirigeants, était devenu la RDV – au cour d'une mémorable cérémonie sur la place Badinh, deux télégrammes dont j'aurai la fierté et même la modestie de dire que j'en étais le rédacteur, portaient de Hanoï pour "Diplomatie Paris" (c'est l'appellation conventionnelle du Quai d'Orsay). Le premier télégramme exposait que nous avions l'accord des autorités vietnamiennes pour installer un laboratoire de langue et faire venir deux professeurs pour enseigner le français, ce qui fut fait très rapidement. Le second télégramme daté du 1^{er} juillet 1971 exprimait le désir de la RDV d'envoyer en France 10 stagiaires vietnamiens pour un séjour de 3 ans qui leur permettrait de se perfectionner dans notre langue, de façon à pouvoir l'enseigner à leur retour. Ce second télégramme est très important car il exprime à l'évidence le désir

des autorités de la RDV de renouer avec notre langue et notre culture.

Une courte période de latence due à quelques événements qui se déroulaient dans le Nam Bo n'a pas permis d'exploiter à fond et très rapidement ces circonstances.

Mais depuis 1991, voici que les demandes vietnamiennes en matière de coopération juridique et administrative deviennent considérables et s'expriment au plus haut niveau par des visites, dans les deux sens, à l'échelon ministériel et même présidentiel.

Bien que la place et le temps nous soient mesurés, il faut quand même s'efforcer d'exposer une synthèse aussi exhaustive que possible de ces quelques dizaines de missions, en trois ans dont le nombre à lui seul, révèle la réalité, la force et la conviction que nos deux pays ont encore un grand bout de chemin à accomplir ensemble,

La première mission à la demande du Vietnam, d'un membre du Conseil d'État a eu lieu en juin 1991 – c'était une mission exploratoire dont le but était de recenser les besoins en documentation juridique, étudier la possibilité de créer un centre de documentation du droit français, de recenser les demandes vietnamiennes dans le domaine de la coopération juridique, sans oublier la formation des juristes.

En septembre 1991, le Ministre de la Justice de la RDV vient en France et signe un mémorandum reprenant les grandes lignes de la première mission. Le ministre souhaite la collaboration du Conseil d'État, de l'ENA, de l'ENM.

La 3^{ème} mission d'un membre du Conseil d'État a lieu en mai 1992 : c'est la mission décisive car le Vietnam exprime clairement et nettement sa demande d'établir un système de juridiction administrative avec l'aide de la France.

En juillet 1992, c'est une mission de notre Cour de Cassation qui se rend à Hanoï et étudie, à la demande vietnamienne, la création à Hanoï, d'une maison du Droit, la mise en place d'un cycle de conférences pour 1992-1993, l'élaboration d'un code civil, la réforme du statut de la magistrature, la réforme du droit commercial, le droit notarial et l'ordre des avocats.

En novembre 1992, le ministre de la Justice vient en France et visite l'ENM et la Cour d'Appel de Bordeaux, la Cour de Cassation, le Conseil d'État. Il est reçu par le Conseil Constitutionnel et le Maire de Paris. Il manifeste un vif intérêt pour le fonctionnement des sections administratives du Conseil d'État. Cette visite ministérielle est suivie par celle du Ministre adjoint Président du Comité d'État pour l'Inspection Générale. On met au point le projet de formation des cadres juridiques, un jumelage avec le tribunal administratif et la cour de Nantes.

En février 1993, c'est le Président de la République Française qui se rend à Hanoï où il rencontre les plus hautes autorités vietnamiennes (première visite d'un président français depuis 1945). Bilan très positif : réouverture de l'École Française d'Extrême Orient à Hanoï après un quart de siècle d'absence. Ouverture d'écoles bilingues dans le primaire. Prise de position importante sur la levée de l'embargo.

C'est encore un membre du Conseil d'État qui se rend à Hanoï en février 1993 pour mettre au point, de façon détaillée, le programme de formation de juristes, élaborer les règles de procédure contentieuse. La Convention signée le 10 février 1993, concernant la création de l'École de Droit à Hanoï définit les participations des deux États et prévoit l'enseignement du français juridique. Cette Convention entre en vigueur le 10 février 1993, jour de sa signature par les deux ministres (Dinhloc et Vauzelle). Elle sera prorogée, après le 31 décembre 1994, par tacite reconduction, de deux ans en deux ans.

Puis, c'est le Premier Ministre Vo Van Kiet qui vient à Paris en juin 1993. Les sujets abordés sont très diversifiés et recouvrent de multiples domaines de coopération :

- relations économiques bilatérales dans plusieurs domaines :

Lyonnais des Eaux - Total - Dumez

- confirmation de tous les projets évoqués lors de la visite du Président de la République.
- doublement de l'aide en matière de coopération.
- pourparlers/FMI.
- Sommet de la Francophonie prévu à Hanoï en 1995 – repoussé en 1997.

Une mission du Conseil d'État en octobre 1993 a permis à notre Conseiller d'État d'examiner tous les textes préparés par le Vietnam et qui, après mise au point définitive, devaient être soumis au Parlement.

Les prévisions :

- un Tribunal administratif par province et par ville soit 50 Tribunaux administratifs environ. Trois Tribunaux administratifs régionaux : Hanoï, Da Nang, Huê.
- un Tribunal administratif central à Hanoï
- soit 400 magistrats environ à former : c'est énorme. Il a fallu deux siècles à la France pour arriver à ce stade : le Vietnam est en l'an VIII de sa juridiction administrative et c'est à la France qu'il est demandé de l'aider à atteindre cet objectif.

Pour être complet sur le programme des visites, mentionnons en janvier 1994, la visite du ministre français de l'Industrie avec 35 hommes d'affaires, et celle du Maire de Paris, puis la mission de Gérard Lyon-Caen (avocat) concernant la coopération universitaire et juridique, où les Vietnamiens ont affirmé avec force la prévalence à accorder à la langue française dans le domaine juridique et administratif (le droit donc la langue, et non la langue donc le droit).

Enfin, la visite, en juin 1944, au Conseil d'État de M. Nguyen Ky Cam, Ministre, Inspecteur Général de l'État, qui a même assisté à une séance de l'Assemblée du Contentieux, clôt – provisoirement – cette longue série d'échanges entre les deux pays.

Et pour être complet, il faut rendre hommage à l'ordre des avocats dont les membres ont effectué plus de 10 missions au Vietnam.

Il est temps de faire le point pour résumer la somme de cette velléité de renouer entre les deux pays. Car il n'y a pas eu que des velléités : les faits sont là :

- la Maison de Droit à Hanoï
- Les lycées bilingues à : Hanoï, Huê, Saigon
- la rédaction des codes :
 - administratif
 - notarial
 - de droit civil
 - de droit international
- l'apport d'ouvrages techniques et de droit
- la participation de la formation des juristes et avocats à l'École Libre de Droit à Saigon et deux annexes créées à Dalat et Cantho
- l'alliance française d'Hanoï, qui a ouvert en 1992 et qui accueille 750 étudiants – l'ouverture d'un centre franco-vietnamien de formation à la gestion
- en France, la venue de 450 vietnamiens, dont une centaine dans le domaine médical
- des stages intensifs organisés :

l'ENA à Paris, organise chaque année des stages qui rassemblent les hauts fonctionnaires vietnamiens (une quinzaine chaque année).

L'IIAP :

- a. des stages longs (1 an) ; 1990 : 4 stagiaires ; 1991 : 5 stagiaires ; 1992 : 8 stagiaires ; 1993 : 6 stagiaires
- b. des stages courts (1 mois) sur des sujets divers tels que la construction européenne, la diplomatie notamment

Le Vietnam regarde-t-il la France avec les yeux de Chimène ? Pour faire la part du rêve, il faut répondre oui. Mais il y a autre chose de plus profond : le Vietnam, pays de droit écrit, très fortement centralisé, a besoin d'un corpus de droit écrit (qui mieux que la France pouvait répondre à ce souhait avec sa longue expérience de son système dualiste de juridictions, copié et imité par nombre de nations modernes) :

- La restauration de la conférence des administrés : actuellement, il y a plus de 100 000 litiges à régler entre les citoyens et l'administration vietnamienne et il faut une justice adaptée à ces situations.
- Les fonctions consultatives d'une haute juridiction administrative, à l'image de notre Conseil d'État semblent intéresser et même séduire certains dirigeants vietnamiens.

Et le gouvernement des juges ? Il n'existe que dans les manuels de droit de nos "politologues" en mal de copie car on voit mal – surtout au Vietnam – les juges appréhendant, à leur profit, les pouvoirs de l'Inspection Général, ou du ministère de la Justice. Mais n'y a-t-il pas quelque chose de plus profond, au-delà des circonstances, et qui justifierait l'appel du Vietnam à la France – la réponse se trouve dans la conclusion.

C'est le 25 octobre 1555, au château de Bruxelles, que Charles Quint, malade, renonce au trône d'Espagne et à son Empire. Empereur d'Allemagne, prince des Pays Bas, roi

d'Espagne sous le nom de Charles I^{er}, roi de Sicile sous le nom de Charles IV, héritier d'une patrie de l'Amérique latine, il parle plusieurs langues, bien sûr. Mais il maîtrise mal l'allemand et peu la langue anglaise. La scène de l'abdication est représentée par un tableau accroché dans un musée de Genève. Les historiens affirment que l'Empereur parle le français, langue maternelle enseignée par sa mère, Jeane La Folle. L'Empereur s'exprime d'une voix faible, exposant les raisons de son abdication et demande pardon à ses ennemis des torts qu'il aurait pu leur faire puis il installe son fils, le futur Philippe II d'Espagne sur son trône. Les historiens prétendent aussi que l'Empereur aurait justifié l'emploi du français dans les termes suivants : "On parle italien aux femmes, on parle espagnol à Dieu, on parle allemand à son cheval, on parle français aux hommes". Certains historiens ajoutent que Charles Quint, d'une voix encore plus faible, aurait ajouté : "Où avez-vous vu que l'on parlât anglais..." mais ce point là reste controversé...

C'est parce qu'à la conférence de Fontainebleau, à celle de Genève, puis à celle de Paris, des hommes se sont parlé pour engager le destin de leur pays. Ces hommes là ne pouvaient le faire qu'avec la langue française.

Et les Vietnamiens s'en souviennent.

Les médias francophones au Vietnam et en Asie du Sud-Est (presse écrite)

Permettez-moi, tout d'abord, au nom de la rédaction du *Courrier du Vietnam quotidien*, premier quotidien de langue française au Vietnam depuis quarante ans, de vous adresser mes sentiments les meilleurs pour la réussite de ce séminaire.

Je voudrais ensuite profiter de l'occasion qui m'est offerte pour vous entretenir de notre journal dont la date de naissance est toute récente : le 10 octobre 1994.

Son nom est familier à bien des gens qui ont connu un tant soit peu la presse de langue étrangère vietnamienne dans les années 60. En effet, le premier *Courrier du Vietnam* est né dans le feu de la seconde guerre d'Indochine qui a duré jusqu'en 1975. Le journal, édité par le ministère des Affaires étrangères, a vécu jusqu'en mai 1989. C'est au début de 1993 que le gouvernement a décidé de confier à l'Agence vietnamienne d'information, connue sous le sigle anglais de VNA, de donner une nouvelle vie au Courrier. Ainsi depuis septembre 1993, il renoue avec le passé mais sous une forme nouvelle : hebdomadaire, format tabloïd, 12 pages, dont 4 en couleurs.

L'année suivante, si la direction de VNA a décidé de sortir un quotidien en français, ce n'est pas par concurrence mais plutôt pour répondre aux circonstances.

"Pourquoi un quotidien en français alors que l'anglophonie domine le paysage linguistique vietnamien ?" m'a-t-on demandé il y a quelques mois alors que le quotidien n'était qu'un projet.

A mon interlocuteur, j'ai fait une petite mise au point : *"Non, ce n'est pas l'anglais qui domine, mais le vietnamien !"* Je vous raconte cette anecdote parce que beaucoup de nos amis saisissent mal l'approche de ce problème.

Les vicissitudes de l'Histoire ont donné à notre peuple une population pluraliste sur le plan linguistique : nous n'avons pas seulement des francophones ou des anglophones, un nombre important de nos compatriotes parlent aussi le russe, le chinois, le japonais, le coréen, l'espagnol, l'allemand, le hongrois, le finlandais. La politique d'ouverture de notre pays exige un commerce linguistique plus étendu. Les uns se ruent vers l'anglais,

clef qui ouvre la porte aux carrières diplomatiques, commerciales et technologiques. Mais dans le “village planétaire” d’aujourd’hui, peut-on simplement se contenter d’échanger des produits matériels ou du savoir-faire technologique ? Non, bien sûr, seule une interpénétration culturelle authentique permet de bâtir des fondements durables des relations entre les peuples. L’ambition de notre journal est justement de contribuer à renouer les liens culturels qui ont existé entre notre pays et la Francophonie en général.

Il s’agit d’un renouement puisque l’Histoire, malgré des hauts et des bas, nous a donné l’occasion de nous connaître – la culture vietnamienne et la culture francophone, française en particulier – et d’assister à une interpénétration mutuellement profitable. Dans le domaine médiatique, nous n’oublions pas que les premiers journalistes au Vietnam furent des francophones. Parmi eux il y a des noms prestigieux comme Ho Chi Minh, Pham Van Dong, Vo Nguyen Giap... Nos confrères de l’UIJPLF ont eu d’ailleurs l’occasion de s’en rendre compte lors de leur récent congrès à Hanoï.

Notre journal se donne donc une double vocation : faire connaître notre pays, notre culture aux étrangers francophones et en même temps faire connaître aux Vietnamiens francophones le monde extérieur.

Tâche immense dont nous n’avons pas mesuré toutes les difficultés, aussi bien sur le plan professionnel que technique. Notre journal, c’est une équipe rédactionnelle de huit journalistes-rédacteurs plus deux maquettistes et six techniciens. Les rédacteurs étaient essentiellement au départ des traducteurs plus ou moins confirmés, formés sur le tas. Ils ont été choisis parmi le personnel de VNA sur la base de leurs connaissances du français. Aucun d’entre nous n’a reçu une formation spécifique pour travailler dans un quotidien, et encore moins dans un quotidien francophone. Une autre difficulté d’ordre rédactionnel, c’est l’absence d’une documentation appropriée, y compris des ouvrages de référence en français. Pouvez-vous imaginer que parfois toute l’équipe est mobilisée pour chercher une photo d’illustration d’un article de tête en... feuilletant les revues.

Sur le plan technique, nos difficultés se rencontrent surtout dans l’impression, en particulier dans la photocomposition : le matériel étant rudimentaire par rapport aux technologies pointues.

Toutefois, l’enthousiasme et la volonté de bien faire, nous n’en manquons pas.

Dans ce contexte, nous avons bénéficié de l’aide de l’AUPELF-UREF et de l’ambassade de France à Hanoï, lesquelles en vertu des accords, nous fournissent un soutien matériel et humain appréciable. Sur le plan matériel, ils nous accordent une enveloppe suffisante pour nous équiper en ordinateurs et autres matériels de bureau, et pour compenser nos pertes sous forme d’abonnements de soutien. Sur le plan humain, ils mettent à notre disposition des coopérants permanents et occasionnels pour améliorer l’écriture journalistique et la mise en page.

Certes, la coopération entre l'AUF-UREF et l'Agence Vietnamienne d'information ne s'arrête pas là, suite aux derniers entretiens entre notre directeur général M. Dô Phuong, et le directeur général de l'AUF-UREF, M. Michel Guillou.

La mission de la rédaction du *Courrier du Vietnam* quotidien consiste donc à mériter cette confiance que l'AUF-UREF place en nous et à faire de mieux en mieux afin que le français soit vraiment le véhicule de l'amitié et de la compréhension entre le Vietnam et les autres pays de l'espace francophone.

Tel est en quelques mots, notre journal.

État des lieux des médias en français au Vietnam

On ne peut vraiment être francophone que si on dispose de journaux et de magazines en langue française, que si on a la possibilité d'écouter des émissions radiophoniques en français et que si on a accès à des programmes télévisés parlant français.

Or, quelle est aujourd'hui la situation des médias en français au Vietnam ?

Avant de se pencher sur ceux-ci, il faut d'abord noter que depuis environ deux ans, la presse paraissant au Vietnam fait l'objet de convoitises de la part d'un certain nombre de groupes suisses, australiens et thaïlandais. La prise de contrôle de quatre titres – deux en vietnamien et deux en anglais – par un même groupe de presse au cours de l'année écoulée, est là pour en témoigner. Or, jusqu'à la fin octobre de cette année, aucun grand groupe de presse français ne s'était encore manifesté sur le territoire vietnamien, bien que deux d'entre eux aient été approchés.

Mais venons-en tout de suite à la presse en français. Ses titres sont au nombre de trois : deux hebdomadaires et un quotidien.

L'un de ces hebdomadaires, qui a pour nom *Saigon-Eco*, paraît à Ho Chi Minh Ville. Il est coédité par des Vietnamiens et une petite société française. Il fournit de nombreuses informations, surtout économiques, intéressant le Vietnam.

Le second hebdomadaire, *Vietnam Scoop*, paraît à Hanoï. Il est copublié par le comité d'État aux Investissements et par une société franco-belge. Comme le précédent, il accorde une place privilégiée à l'économie et a aussi un tirage assez conséquent.

Ces deux hebdomadaires sont pour une grande part lus en Europe souvent d'ailleurs par des Vietnamiens qui veulent rester au fait des réalités du pays. On peut donc se demander si, plutôt qu'à une clientèle locale, ils ne sont pas destinés à des lecteurs étrangers ou vivant hors du Vietnam.

Un troisième hebdomadaire, le *Courrier du Vietnam*, qui était un bulletin d'informations générales publié par l'Agence vietnamienne d'Information vient d'être transformé en quotidien de langue française. Ce journal a reçu de la France une aide

importante au titre de contribution à sa transformation. Aide sur le plan financier avec une enveloppe de 500 000 francs, dont 400 000 versés par l'AUPELF, et aide sur le plan technique, puisqu'un secrétaire de rédaction doit accompagner son démarrage en restant environ trois mois sur place, après quoi il sera remplacé par un journaliste coopérant. Il est de plus prévu la formation de jeunes journalistes vietnamiens par l'École supérieure de Journalisme de Lille. L'apparition de ce journal suscite cependant une réflexion. Lorsqu'on transforme un hebdomadaire en quotidien, cela signifie qu'il existe un volume important de lecteurs potentiels. Or, je me suis laissé dire qu'on n'envisageait qu'un tirage de 3000 exemplaires par jour. Ce qui est tout de même peu, pour un quotidien. Mais y a-t-il possibilité de trouver sur place plus de lecteurs ? On peut se le demander vu l'actuel petit nombre de francophones vietnamiens.

En fait, ce journal ne peut espérer augmenter ses ventes, pour le moment, qu'en diffusant à l'étranger, c'est-à-dire auprès de certains organismes francophones et surtout des *Viêt-kiêu*, à qui on doit pour une grande part les bons chiffres du tirage des deux hebdomadaires dont on a précédemment parlé. La direction du *Courrier du Vietnam* se trouvera donc dans peu de temps devant un choix. Soit opter pour un journal d'abord destiné à la diaspora vietnamienne vivant en France, en Belgique, en Suisse et au Canada. Soit décider de publier un média destiné avant tout aux francophones vivant au Vietnam, donc vendre à bas prix. Du choix qu'elle fera dépendront le tirage futur de ce titre, ses équilibres financiers, mais aussi sa vocation à aider ou non au développement de la Francophonie dans le pays. Une autre solution sera peut-être choisie. Comme, par exemple, distribuer ce journal à un prix modique sur le territoire national afin de fournir aux francophones un outil d'information et de communication, et en même temps le diffuser à l'étranger à un prix beaucoup plus élevé ; ce qui allierait impératifs économiques et développement culturel.

Je m'arrêterai là en ce qui concerne la presse et je m'abstiendrai de parler des journaux publiés en France. Car le prix auquel ils doivent être vendus au Vietnam est beaucoup trop élevé pour le salaire moyen des nationaux. C'est ainsi par exemple que *L'Événement du Jeudi* – qui est le moins cher de tous – porte sur sa couverture, comme prix de vente au Vietnam : 4 dollars U.S. (40 000 dong).

Si on se tourne maintenant vers la radio, on constate qu'il existe une coopération entre la France et le Vietnam qui est essentiellement axée sur la formation, en collaboration avec *La voix du Vietnam*. Un programme éducatif portant sur l'enseignement du français peut être écouté sur les ondes moyennes de la radiodiffusion nationale, et un projet régional "Bienvenue au club" est mis en place.

Pour ce qui est des émissions de la radio française à destination du Vietnam, on note que Radio-France International – hormis ses deux heures d'émission journalière en vietnamien – émet journallement en français par le biais de son "service mondial". Ces

émissions en français ne sont vraiment audibles que si on possède un récepteur ondes courtes qui couvre les bandes de radiodiffusion de 4 MHz à 25 MHz (de 75 mètres à 11 mètres), ou au moins de 6 MHz à 21 MHz (de 49 mètres à 13 mètres). Le *Courrier Technique* de RFI recommande aussi d'éviter les récepteurs n'ayant pas la bande des 13 mètres, et ajoute que les récepteurs radiocassettes sont peu performants en ondes courtes. Or, ce sont justement ces récepteurs que possèdent la plupart des auditeurs en Asie. D'autre part, le même *Courrier Technique* insiste sur le fait que les récepteurs OC doivent réunir trois qualités : sélectivité, sensibilité et stabilité ; la "double conversion" (*dual conversion*) étant une garantie de sélectivité et de performance. Or, seuls les récepteurs sophistiqués, c'est-à-dire vendus chers, répondent à ces exigences. Il y a donc peu de chances qu'un auditeur vietnamien moyen puisse s'équiper avec le matériel conseillé, car il est trop onéreux.

On est toujours étonné devant autant d'exigences techniques, car ce n'est pas aux auditeurs de s'équiper à grand frais pour recevoir une radio, mais c'est à elle de s'adapter aux récepteurs en circulation dans le pays qu'elle veut toucher.

Actuellement, RFI abandonne en certains endroits les ondes courtes au profit de la FM. Cela a été le cas à Phnom Penh. Espérons qu'ici, cette radio sera plus audible lorsque l'émetteur qui doit couvrir la région aura été construit.

En ce qui concerne la télévision, des progrès ont été réalisés dans le domaine de la coopération franco-vietnamienne et on peut constater le succès du journal en français sur l'ensemble du territoire.

On remarque cependant une non-présence de TV5 dans cette région du monde. Cette chaîne francophone qui se nourrit des émissions de télévision produites par la France, la Belgique, la Suisse, le Canada, le Québec et l'Ontario, est diffusée par satellite à destination de l'Europe, de l'Afrique, de l'Amérique du Nord et du Sud. Mais elle ne couvre pas, comme elle le devrait, l'Asie orientale. Ce qui est assez regrettable.

Actuellement, au Vietnam, le nombre des francophones est peu important. Or, si on veut tenter de renverser la tendance, il ne suffira pas d'offrir à la jeunesse les moyens d'accéder à notre langue. Il faudra d'abord que les jeunes trouvent un intérêt à devenir francophones.

Cet avantage, des médias de langue française peuvent l'offrir. En effet, la jeunesse cherche surtout à développer ses connaissances et à compléter sa formation. Or, certains médias sont liés par accords avec l'AUF-UREF pour produire et diffuser de tels programmes. On citera entre autres l'émission mensuelle *Connaissance de la science* qui est diffusée sur TV5, ou encore l'émission *Université de nuit* qui, toujours sur TV5, permet une nuit par semaine d'enregistrer des émissions d'appui au 3^e cycle. On mentionnera aussi toutes les émissions de soutien pédagogique et de formation multimédia.

Enfin, on ne saurait oublier Canal France International (CFI), qui émet par satellite en continu, pour fournir aux télévisions qui le veulent des programmes en français aussi bien culturels qu'éducatifs ou autres.

Les médias francophones ont donc les moyens de retenir l'attention des jeunes Vietnamiens. Encore faudrait-il qu'ils soient tous opérationnels en Asie du Sud-Est et que rien n'empêche leur utilisation.

Les médias francophones au Vietnam et en Asie du Sud-Est (audiovisuel)

Je voudrais conforter ce que viens de dire Monsieur Lafont à propos de TV5. En 1995, TV5 qui jusqu'à présent couvrait le monde sauf l'Asie, couvrira l'Asie à partir du mois de janvier, avec le satellite asiatique "Apstar 2" ou "Asiasat 2" ; vous pourrez commencer à recevoir TV5 en Asie, l'empreinte (la zone de couverture) étant l'Inde, l'Asie du Sud-Est, la Chine Continentale et le Japon. Nous avons fort à faire dans cette zone mais nous avons déjà commencé à travailler puisque Singapour nous reprendra à partir de juin prochain, puisque le Cambodge nous reprendra à partir de janvier prochain, puisque nous sommes en pourparlers avec les réseaux de Taïwan et de Hong Kong. Nous avançons doucement en Asie, libre au Vietnam de reprendre le signal s'il le désire.

Par ailleurs, nous avons des programmes que nous montons en commun avec RFI, notamment sur l'enseignement du français, et à la fin de mon exposé je laisserai Monsieur Sainteny vous en parler.

Je crois qu'il faut apporter une précision : à partir de janvier 1995, les organismes équipés de paraboles pourront nous recevoir, c'est-à-dire que les hôtels par exemple, pourront probablement recevoir TV5 et le mettre à la disposition de leur client. Le problème qui se posera pour le Vietnam à partir de janvier, sera de savoir si il peut, ou si il veut, retransmettre sur son réseau hertzien, puisque le Vietnam n'est pas câblé, les émissions de TV5 qui ne seront reçues que par les paraboles. On peut dire déjà que les centres culturels, les hôtels, les universités par exemple, pourraient recevoir TV5 si il y existe une parabole, mais par contre tant qu'il n'y aura pas de transmission sur le réseau hertzien ou sur un réseau câblé, le grand public ne pourra pas avoir accès à TV5. Au Cambodge, TV5 passe sur le réseau hertzien 24h/24h, avec un agencement de grilles qui permettra de compenser le décalage horaire à partir de mars 1995. Ensuite, il y aura un module spécifique Asie qui sera diffusé sur toute la région dès 1995.

Je n'avais prévu que de parler de l'aspect éducatif de notre activité, mais l'intervention de Monsieur Lafont m'oblige à faire une petite mise au point sur la diffusion de RFI. Son constat est lucide ; il met en lumière ce qui a été très longtemps l'insuffisance de RFI en terme de diffusion dans cette partie du monde. Cela dit c'est un peu un constat du passé car les choses vont vite en matière de diffusion et je voudrais faire apparaître trois points. Premièrement, nous avons passé des accords récents avec certaines républiques de l'ex-Union Soviétique, qui nous permettent depuis le Kazakhstan de "tirer" avec une bien meilleure qualité sur cette partie du monde. Il y a actuellement une fréquence que je recommande, dans les 25 mètres, la 12.045 que j'ai écoutée ce matin entre 6 et 8 heures avec mon petit poste, d'une façon assez confortable dans mon hôtel, et c'est tout de même déjà une amélioration.

Le deuxième point et c'est de loin le plus important, pour qui veut bien s'intéresser à nos programmes en langue française, est la décision prise récemment par les autorités politiques de notre pays, à l'occasion d'une dernière réunion qu'on appelle le CAEF (Conseil de l'Audiovisuel Extérieur Français), de construire enfin ce centre émetteur-relais en Thaïlande. Cela fait 14 ans qu'on attend un centre émetteur-relais en Asie du Sud-Est, enfin cela va se faire. Il est évident qu'à partir de cet instant, on pourra non seulement avoir un confort d'écoute incomparable avec celui qui existe actuellement mais en même temps faire des programmes spécifiques et des programmes beaucoup plus adaptés à la demande régionale, et cela est très important.

Troisième point : nous sommes comme d'autres sur le satellite et certains peuvent effectivement capter RFI, 24h sur 24. Enfin, nous sommes aujourd'hui relayé en FM, c'est-à-dire avec le plus grand confort d'écoute possible dans 50 villes dans le monde, y compris une ville qui est proche d'ici, Phnom Penh où RFI 24h/24 peut être entendue, dans le plus grand confort possible. La FM (modulation de fréquence) c'est cela, alors rien n'interdit de rêver à ce qu'un jour RFI puisse se faire entendre en FM à Hanoï et à Ho Chi Minh Ville, je pense que cela se négociera et que nous aurons l'occasion d'en reparler.

Je vais terminer simplement en disant que notre triple vocation comme tous les grands moyens de communication de base, est d'informer, de distraire, d'éduquer, que nous avons beaucoup accentué depuis quelques temps les émissions sur la langue française, non pas en langue française, mais sur la langue française en essayant de tenir compte de la

diversité de nos auditoires francophones dans le monde entier. Il y a des francophones confirmés, il y a des francophones faux débutants, il y a des francophones rudimentaires – je ne sais pas si cette classification de journalistes retiendra l’agrément de tous les spécialistes de la langue française qui sont ici –, mais enfin disons en simplifiant qu’il existe ces trois niveaux, et pour le niveau 2 et 3, c’est-à-dire faux débutants et rudimentaires, nous accentuons beaucoup l’action dans le domaine du français de spécialité et notamment du français des affaires. J’ai apporté ici, un exemplaire de cette série d’une trentaine d’émissions que nous avons consacré au français des affaires dont une émission sur la bourse.

Mais nous souhaiterions aller plus loin, nous souhaiterions marier dans un seul programme une double ambition, apprentissage du français et initiation à la vie de l’économie et cela, dans nos émissions en langues étrangères, c’est-à-dire, que nous essayons de faire venir à la Francophonie, à la langue française, des auditeurs francophiles qui nous écoutent en langues étrangères. Or, s’ils nous écoutent, cela prouve qu’ils ont un intérêt pour notre pays et pour notre langue ; et je ne crois pas du tout à l’opposition entre la langue française et les langues étrangères, je crois qu’elle a au contraire un effet de passerelle tout à fait intéressant et qu’il serait dommage de les opposer.

Enfin, pour augmenter encore l’impact de tout cela, il faut prolonger hors antenne ; la radio c’est bien, mais c’est éphémère et de toute façon c’est un moyen modeste, cela ne remplacera jamais le maître d’école. Et il faut au-delà de l’antenne, avec nos partenaires qui sont le CNDP, le CNED, les Éditions Le Robert, la Délégation Générale à la Langue Française et je l’espère bientôt, Hachette, prolonger en éditant des manuels, en éditant des coffrets cassettes qui permettent à l’auditeur de s’appuyer sur quelque chose et de rendre durable la trace éphémère que peut être une émission de radio consacrée à la langue française aussi pédagogique soit-elle. C’est pour cela que nous avons un projet très avancé avec le ministère des Affaires étrangères et TV5, pourquoi pas avec CFI d’ailleurs, d’une adaptation télévisuelle de notre cours de français “Dites-moi tout”, qui est repris dans beaucoup de pays. L’équipe de l’Ambassade de France à Hanoï en a fait elle-même une adaptation en vietnamien qui a été diffusée sur les antennes vietnamiennes ; nous avons l’ambition de faire cela également en télévision avec TV5 et CFI.

Les enjeux de l'édition francophone au Vietnam

Le développement d'un espace francophone intéresse l'éditeur dont le rôle est de contribuer à la mise en forme ainsi qu'à la diffusion des œuvres de l'esprit. Il est l'un des vecteurs de la circulation des idées et, de plus en plus souvent, on le retrouvera imbriqué dans les activités de vecteurs concurrents : télévision, radio, électronique, au sein d'ensembles dits de communication.

A partir d'exemples tirés de la réalité économique et pour en rester au seul domaine de l'édition des livres, il peut être intéressant d'établir une typologie des modes opératoires qui s'offrent à l'éditeur ayant fait le pari de l'espace francophone, puis d'évoquer les conditions qui doivent être réunies pour que soit possible la mise en œuvre de ces modes opératoires.

L'EXPORTATION

La circulation des livres est fluide si le pays d'origine et le pays de destination bénéficient de niveaux de vie équivalents. S'il y a distorsion, le pays exportateur doit mettre en œuvre des programmes de subvention pour permettre l'exportation de ses livres et le pays de destination contingentera ses importations en privilégiant les livres dont la présence est cruciale pour son développement (livres techniques, ouvrages de recherche, ouvrages médicaux). Il réservera l'importation à des livres dont la production locale pour des raisons de coût ou pour des raisons de droit n'est pas envisageable.

LA CESSION DE DROIT

L'éditeur détenteur de droits peut céder à un confrère le droit de traduire, parfois d'adapter un ouvrage de son fonds. Il peut également céder le droit de publier à l'identique. Il procédera ainsi dans les cas où il est convaincu que la disparité des niveaux

de vie entre le pays d'origine et le pays destinataire interdit ou rend très difficile la formule de l'exportation.

C'est un accord de ce type que nous avons passé avec les Éditions du Monde pour l'édition au Vietnam du Dictionnaire Hachette. L'ACCT a facilité cet accord en finançant la duplication d'un jeu de typons (films offset) qui a permis au partenaire vietnamien de mettre sur le marché un ouvrage à un prix de vente 5 fois inférieur au prix français : 20 FF au lieu de 100 FF, ce dernier prix rendant quasiment impossible l'entrée sur le marché vietnamien. Dans ce cas, l'éditeur détenteur des droits est rémunéré par une redevance proportionnelle calculée sur le prix de vente local.

FORMULE MIXTE

On peut imaginer que l'éditeur exportateur envoie au destinataire un tirage facturé au prix coûtant industriel, l'éditeur destinataire payant une redevance proportionnelle sur les exemplaires vendus. Cette formule se pratique pour les ouvrages dont les frais éditoriaux sont élevés (beaux livres) et doivent être amortis sur plusieurs éditions.

C'est une formule de ce type qui a été mise au point entre Hatier et la Maison des Éditions Scolaires grâce à l'aide financière du ministère français des Affaires étrangères et qui a permis l'édition de la méthode d'apprentissage du français "Tieng Phap".

Dans un premier temps, les manuels, réalisés par une équipe de pédagogues vietnamiens avec la collaboration du CIEP de Sèvres, ont été édités en France puis expédiés au Vietnam pour y être distribués par la Maison des Éditions Scolaires. Les films ont ensuite été cédés au partenaire vietnamien qui a pu, grâce aux ventes effectuées sur les ouvrages reçus, financer les réimpressions ultérieures de ces manuels. Nous en sommes aujourd'hui au 6ème manuel.

LES PARTENARIATS ÉDITORIAUX : LA COÉDITION

Il peut s'agir de projets ponctuels pour lesquels les deux partenaires investissent en commun, se répartissent les rôles en fonction de leurs savoir-faire et de leurs coûts et partagent les bénéfices (ou les pertes) d'exploitation du projet. Deux partenaires peuvent envisager, à travers une coédition, une association concernant la réalisation d'ouvrages sans que cette association ait obligatoirement un caractère définitif (tous les ouvrages édités par une maison rentreraient dans ce cadre) ou exclusif (une maison d'édition ne pourrait travailler qu'avec un seul partenaire). Ainsi, en Côte-d'Ivoire, les Éditions Hatier travaillent depuis de nombreuses années avec leur partenaire CEDA pour l'édition d'ouvrages scolaires destinés à l'enseignement primaire ivoirien ; Hachette de son côté coéditant avec ce même partenaire un ouvrage pour l'enseignement secondaire.

Si l'importance et le nombre de projets le justifient, les deux partenaires pourront être conduits à créer une société commune, dont ils peuvent se partager le capital au prorata des apports respectifs et en fonction des lois en vigueur dans le pays.

C'est une opération de ce type à laquelle notre société participe en République de Côte-d'Ivoire : aux côtés de l'État ivoirien et de capitaux privés ivoiriens, Hachette-Edicef détient 29 % du capital des Nouvelles Éditions Ivoiriennes et a passé avec cette société un accord d'assistance technique qui permet à la société ivoirienne de s'appuyer sur notre groupe en matière de gestion et de savoir-faire éditorial.

Dans l'édition, comme dans d'autres domaines, "Affaires et Francophonie" ne se limite pas à affaires en français, même si la langue française peut apparaître comme une carte d'entrée importante.

L'expérience menée par Hatier en Égypte peut, de ce point de vue, servir d'exemple. La création, avec un partenaire égyptien, d'une maison d'édition "Dar El Nashr", a eu pour fondement une méthode d'apprentissage du français réalisée à la demande du ministère égyptien de l'Éducation.

Aujourd'hui, si cette maison continue à publier des ouvrages d'apprentissage du français, l'essentiel de son activité est orienté vers la production de manuels scolaires en arabe, production qui a fait l'objet d'un transfert de savoir-faire éditorial au bénéfice du partenaire égyptien.

On voit que la palette des modes opératoires est large, ce qui permet à des partenaires de démarrer modestement en apprenant à se connaître et d'envisager s'ils le souhaitent une montée en puissance de leur partenariat.

Les conditions de la réussite de ces partenariats me paraissent pouvoir être recensées ainsi :

- que chaque partenaire détienne des atouts décisifs (savoir-faire, détention de droits, connaissance des marchés),
- que les responsables parlent un langage commun en termes de gestion des affaires,
- que le droit d'auteur soit reconnu et protégé dans les pays où se développent les partenariats.

Chacun de ces points pourra être développé et illustré d'exemples.

Propositions pour renforcer l'usage du français

Très heureux de participer au colloque organisé par l'AUPELF-UREF, j'ai l'honneur de vous adresser le salut de la Cité Internationale Universitaire de Paris, cité qui accueille 5 500 résidents de plus de 120 nationalités et qui sans doute suit avec grand intérêt nos travaux. Permettez-moi aussi de dire quelques mots en vietnamien avant d'aborder le sujet que j'ai à vous soumettre.

“Tôi rất hân hạnh được kính chào quý bà, quý ông có mặt ở hội nghị chưa hôm nay, và xin chúc các quý vị được vạn sự may mắn và tốt đẹp”.

Afin de contribuer au développement de l'enseignement du français et au renforcement de son usage au Vietnam, nous nous permettons de présenter quelques propositions destinées à soutenir les travaux et les projets actuellement en cours de réalisation. Elles concernent principalement :

- le personnel enseignant, les méthodes pédagogiques
- l'utilisation du matériel pédagogique.
- la promotion du français dans la vie quotidienne.

L'insuffisance en nombre du personnel enseignant le français (animateurs, moniteurs, instituteurs, professeurs du primaire, du secondaire et du supérieur) pourrait être atténuée par :

- le recrutement des Vietnamiens francophones des générations qui ont acquis la langue française avant les années 50 et qui pourraient devenir animateurs des cercles francophones, moniteurs, instituteurs, professeurs, après avoir obtenu un diplôme d'État.
- le recours aux services des volontaires étrangers (enseignants, étudiants francophones accueillis au Vietnam pour dispenser l'enseignement du français pendant les grandes vacances) ces volontaires ayant satisfait à un test de capacité pédagogique dont le programme comporte des épreuves de langue et de civilisation vietnamiennes, dans leurs pays respectifs. Ces volontaires coopéreront avec des “binômes” vietnamiens apprenant le français.

Des moyens matériels, on insistera sur l'utilisation des appareils audiovisuels. Il s'agirait donc :

- de recenser le matériel existant, de leurs possibilités techniques actuelles et les performances des futurs appareils
- d'élaborer des méthodes pédagogiques utilisant les performances techniques de ces appareils (cassettes, cassettes vidéo, films pédagogiques).
- de développer davantage la presse francophone dans le pays (journaux français dans les cercles, clubs, établissements francophones).
- de diffuser (en fonction de la demande) des cours de français par les émissions radiophoniques et télévisées.
- de former, de recycler les enseignants qui auront à appliquer l'enseignement audiovisuel.

L'investissement financier au profit de l'enseignement audiovisuel est certes onéreux mais, à moyen et à long terme, cet investissement peut se révéler avantageux car il économise le temps de formation des enseignants et des élèves.

Dans la vie quotidienne, "la familiarisation", "l'imprégnation" peuvent aider à faire découvrir, connaître, à promouvoir une langue, en l'occurrence le français :

- par la publicité (pancartes publicitaires vietnamien-français sur les routes, dans la rue, dans les marchés)
- par l'existence des menus, des règlements bilingues vietnamien-français dans les restaurants, hôtels, magasins, lieux publics...
- par la création des cours accélérés de conversation courante, particulièrement pour les habitants des sites touristiques et des concours dotés de prix pour les élèves inscrits à ces cours.
- par l'installation des kiosques du "Tourisme français", dans les sites touristiques, avec dépliants bilingues, comprenant des mots et phrases simples.
- par la multiplication des bibliothèques et éventuellement l'organisation des bibliothèques itinérantes.
- par la création d'un corps de traducteurs bilingues.
- par l'octroi d'un plus grand nombre de bourses.
- par l'augmentation des classes et établissements d'enseignement francophones.
- par l'initiation au français dès la maternelle par les chansonnettes.
- par des jumelages entre classes, établissements, des pays francophones et ceux du Vietnam.
- par l'édition de vade-mecum ou de manuels simples, pratiques comportant des mots de base et des phrases courantes, de BD, de lexiques spécialisés avec le vocabulaire, le jargon des différentes disciplines techniques, scientifiques ou professionnelles.
- par l'implantation des cercles francophones, des "Maisons de la France" dans les grandes villes pour promouvoir la "Connaissance de la France" (Reconstitution d'un village français, costumes, gastronomie, artisanat régionaux).

- par la création des villages de vacances au Vietnam et dans les pays francophones destinés aux élèves, étudiants vietnamiens, francophones et ceux de toutes nationalités.

Certes, il est plus aisé d'émettre des propositions que de les réaliser, car il faut réunir les conditions et les moyens nécessaires.

Qu'il me soit permis cependant d'adresser mes remerciements aux amis et collègues qui ont bien voulu m'aider, par leurs suggestions, à présenter ces propositions. Je pense à M. Lê ba Thao, président de l'Association des Géographes du Vietnam, aux poètes Nguyễn xuân Sanh et Tê Hanh, à M. Nguyen thê Huu, Recteur de l'ENS de Huê, à M. Lê van Gioang, directeur du Cenlet de Huê ; à M. Huynh thê Cuôc, Président de l'Université libre de Langues et Informatique de Saigon, à M. Triêu quôc Manh, Bâtonnier au Barreau de Ho Chi Minh Ville, à M. Hoang huu Dan, éminent traducteur, à M. Bui huu Lân, M. Huynh van Tri, tous fidèles et efficaces promoteurs de la Francophonie.

Le colloque "Affaires, Entreprises et Francophonie" organisé par l'AUELF-UREF nous permet à tous de réfléchir sur la question, et sans doute d'y apporter des solutions constructives. En l'occurrence, nous pouvons penser qu'à présent, le développement de la Francophonie est en fonction de l'importance des affaires et des entreprises francophones existant au Vietnam et que le développement des affaires et des entreprises francophones dans le pays dépend aussi de la place que la langue française y occupe.

La récente visite officielle du Président de la République française au Vietnam, visite qui a marqué d'une manière solennelle la reprise des relations entre nos deux pays, a été un événement important attendu et bien accueilli, car n'oublions pas que le Vietnam et la France, pays de tradition millénaire, ont parcouru une histoire commune au cours de laquelle malgré tout, leurs cultures se sont mutuellement enrichies. On peut penser que la grande culture vietnamienne a su alors intégrer dans sa richesse la fécondité de la littérature française, l'esprit cartésien, les arts, les valeurs de 89, par l'intermédiaire de la langue française, et qu'elle comprend depuis une part remarquable de francité.

Pour preuves, j'ai eu le grande satisfaction, le grand plaisir de recevoir lors de mon dernier passage à Hanoï en juillet dernier le troisième tome de l'*Anthologie de la Poésie française* préparée par mes amis les poètes Nguyễn xuân Sanh et Tê Hanh, éditée en mai 94 avec le concours de l'Ambassade de France à Hanoï, de rencontrer des guides vietnamiens attachés à la littérature française ; l'un d'entre eux nous récitait avec bonheur les alexandrins de Victor Hugo... de constater que nos collègues ou amis vietnamiens sont toujours heureux de parler de la France, de sa culture... de voir toujours des ouvrages français traduits en vietnamien et des œuvres vietnamiennes traduites en français, qu'il existe des traducteurs remarquables comme le Professeur Hoang huu Dan...

Cependant pour que l'osmose entre les civilisations vietnamienne, française, et celles des pays francophones puisse devenir efficace, nous avons aussi à promouvoir davantage la connaissance du Vietnam (langue et civilisation) dans les pays francophones.

Paul Marcel

Puissent les échanges qui vont se développer désormais, favorisés par les affinités de nos deux civilisations et grâce au concours des hommes de bonne volonté, enrichir encore nos cultures, les cultures des pays du réseau des pays francophones, celles de tous les pays, et ce, pour servir les hommes et l'humanisme.

Pour l'essor d'un espace francophone au Vietnam

En tant qu'un des promoteurs inlassables de la Francophonie et auteur de nombreux projets importants au profit de la Francophonie déjà mis en place au Vietnam Asie-Pacifique, je me réjouis de l'évolution de la Francophonie au Vietnam tant dans le secondaire que dans le supérieur pendant ces dernières années.

Durant l'année scolaire 90-91, trois provinces du Sud (Dong Nai, Tay Ninh, Dong Thap) où le français n'était pas enseigné en 1989, ont créé de nouvelles classes. De nouvelles classes de français ont également ouvert leurs portes dans neuf autres provinces (Khanh Hoa, Lam Dong, Long An, Ho Chi Minh Ville, Tien Giang, Ben Tre, Cuu Long, An Giang, Hau Giang) dispensant déjà des cours de français.

On recense chaque année dans tout le pays quelques 700 étudiants dans les établissements supérieurs d'enseignement du français. À l'Université de Langues et d'Informatique de Ho Chi Minh Ville qui a vu le jour en 1992, près de 100 étudiants se destinant à l'enseignement ou à la gestion suivent régulièrement des cours de français spécialisé.

Mais depuis que le Vietnam s'ouvre, on assiste également à une concurrence entre l'anglais, le français et le chinois qui a pris la place du russe, en déclin après la chute de l'Union Soviétique. Le développement de la région Asie-Pacifique amènera forcément le développement de l'anglais (langue de commerce, des affaires de la région) et du chinois (montée de la puissance économique de la Chine et des pays de l'Asie du Sud-Est ayant le chinois en partage).

Face à cette réalité objective, il est nécessaire de maintenir une place pour le français, pas seulement comme langue étrangère mais comme langue véhicule dans tous les rapports économique, culturel, diplomatique, scientifique... entre la France et le Vietnam, dans la vie quotidienne comme dans les activités universitaires.

Il peut se maintenir dans la région grâce au Vietnam et par le Vietnam dans les conditions suivantes :

a. développement des échanges économiques avec les pays francophones.

b. développement des échanges culturels et scientifiques.

L'enseignement du français doit tenir compte à la fois du public scolaire et du public d'adultes très diversifiés : public d'hommes d'affaires mais aussi de chercheurs scientifiques pour les échanges et le transfert de technologie.

Pour ce faire, il faut :

Pour le public scolaire ;

- améliorer la formation des enseignants de Français langue étrangère, leur faire mieux maîtriser la langue qu'ils enseignent mais aussi les rendre plus polyvalents, c'est-à-dire aptes à enseigner à plusieurs niveaux, à des publics diversifiés ;
- procéder au recyclage complet des enseignants en poste (la plupart ayant été formés dans des conditions difficiles de guerre et d'après-guerre par un système de cours par correspondance ou de formation alternée) ;
- développer et consolider l'enseignement du FLE non seulement dans les classes bilingues mais aussi dans des classes "normales" pour maintenir le FLE comme enseignement de masse.

Pour le public d'adultes ;

- développer des cours de français adaptés à chaque type de public ;
- développer la traduction des ouvrages techniques, scientifiques, littéraires dans les deux langues.

Avant tout, il faut développer la présence économique de la France au Vietnam (investissement) mais aussi culturelle (journaux, films, activités théâtrales et artistiques...).

Tant que la France reste derrière les pays investisseurs ayant l'anglais et le chinois en partage, le français ne peut pas devenir langue seconde au Vietnam.

Que les investisseurs français et francophones fassent de très grands efforts car l'enseignement du français et la diffusion de la culture et de la civilisation françaises ne se développent qu'en fonction des relations de coopération économique, culturelle, entre la France et le Vietnam, entre les pays francophones et ce pays. Les investisseurs francophones bénéficieront par contre d'un atout incontestable découlant de la Francophonie.

Que l'ACCT, l'AUPELF-UREF, le ministère français de la Culture et de la Francophonie, eux aussi, déploient davantage leurs efforts en accordant une aide efficace aux établissements scolaires ou universitaires qui œuvrent vraiment pour le succès de la Francophonie au Vietnam.

Si ces efforts sont harmonieusement concertés, je l'espère, la Francophonie parviendra sans aucun doute au faite escompté.

C'est pour moi une grande joie d'avoir contribué à la naissance de ce cercle et un grand honneur d'en assumer la présidence, selon le vœu de nos deux organisations tutélaires : l'Association d'amitié Vietnam-France et l'Union des sociétés scientifiques et techniques de Ho Chi Minh Ville, ci-devant Saigon.

Comme vous venez d'entendre, le Cercle francophone d'information culturelle et scientifique veut apporter sa part au maintien, au développement et au perfectionnement de la Francophonie dans cette ville – qui fut la première ville francophone dans le Sud-Est asiatique – et ce faisant, contribuer au renforcement de l'amitié entre les peuples français et vietnamien.

À l'heure où la France revient en force au Vietnam et où se précise la candidature du Vietnam à l'organisation du sommet des pays francophones de 1997, la naissance de ce cercle répond certainement à un besoin pressant et profond.

Dans le court terme, il s'agit de former à toute allure des gens sachant parler suffisamment le français pour servir d'interprètes, de guides touristiques ou d'employés de bureau. Le développement de la Francophonie à ce niveau dépendra essentiellement de la volonté des autorités françaises et vietnamiennes comme de la capacité des entreprises françaises de fournir du travail aux francophones, à Ho Chi Minh Ville et dans tout le Vietnam.

Mais dans le long terme, il faut penser dès maintenant à la promotion d'une nouvelle génération de francophones de haut niveau, capable de débattre avec d'autres francophones du monde et dans tous les domaines. Cela ne peut se faire que si l'on commence à apprendre le français comme une langue de culture, porteuse de valeurs à la fois françaises et humaines, c'est-à-dire universelles. À ce niveau, l'apprentissage demande un environnement culturel français ou du moins, francophone.

Un environnement culturel français ne peut se trouver qu'en France. Ici, dans ce cercle, nous allons tenter de créer, en miniature et par intermittence, un environnement francophone en organisant des activités qui se dérouleront complètement en français. Ce cercle est donc ouvert à tous les francophones résidant à Ho Chi Minh Ville sans distinction de nationalité, mais nous y invitons en particulier les jeunes intellectuels dotés déjà d'un certain degré de connaissance du français et désirant perfectionner leur Francophonie dans les domaines touchant leur spécialité.

Ce n'est pas dans un esprit nostalgique que nous allons faire ce travail. Car il ne s'agit pas de ressusciter un passé mort et enterré, mais de revivifier tout ce qui demeure valable dans ce lourd héritage que l'histoire nous a légué pour y puiser la force nécessaire à notre lancée vers l'avenir.

Or la Francophonie, comme la langue française, demeure un élément important de cet héritage, d'autant plus important qu'il a fait le point entre nos traditions et la modernité, cette modernité qui malheureusement semble ne plus savoir où elle va à mesure qu'elle s'éloigne des valeurs essentielles qui lui ont servi de fondement, de moteur et de fin.

C'est pour cette raison que, plus qu'un simple outil de communication, la Francophonie doit être conçue comme une invitation au dialogue entre francophones de tous les pays, sur les problèmes que nous pose la modernité, dans le cadre d'un système de référence commun. Ce système de référence, me semble-t-il, ne saurait être que les valeurs qui ont surgi de la Révolution française dont nous allons célébrer, dans quelques jours, le 205^e anniversaire. Ces valeurs sont devenues le patrimoine commun de tous les francophones comme de la majorité des hommes vivant sur cette terre. En cette fin de siècle si féconde en bouleversements comme en désillusions et si lourde de menaces, la Francophonie constitue l'une des meilleures garanties d'un avenir humain de la modernité.

Notre cercle convie donc tous les francophones à ce dialogue, qu'ils résident à Ho Chi Minh Ville ou ailleurs. Notre réussite dépend, pour l'essentiel, de la volonté des francophones de cette ville – qui sont nombreux, de faire quelque chose pour la Francophonie qui est plus grande que la langue française, car elle porte, comme en filigrane, ces trois mots toujours fascinants parce que toujours actuels et toujours vrais, vrais comme l'immense espoir, sans cesse déçu et sans cesse recommencé, de tous les pauvres, les humiliés et les offensés de cette terre, ces trois mots toujours inscrits au fronton des bâtiments publics de la République française : Liberté, Égalité, Fraternité.

M. Hoang Huu Dan

*Traducteur littéraire
Ho Chi Minh Ville, Vietnam*

Il n'est pas difficile de voir que les activités francophones, que ce soit d'un particulier, d'une région ou d'un pays, soient essentiellement et dès l'origine motivées par une attraction quasi naturelle, à caractère intellectuel et esthétique, pour la civilisation, la culture française, qu'il suffit d'approcher une fois pour l'aimer. C'est ce qui explique pourquoi chez nous, quand on demande à un intellectuel comment il trouve la langue française en comparaison des autres langues étrangères, il répond presque spontanément : le français est beau et profond. C'est vrai, c'est l'avis de tout le monde. Nous ne le considérons pas comme un simple moyen de communication, une simple langue d'affaires, mais comme un moyen d'échange culturel, de compréhension et de communion spirituelle, une langue littéraire, poétique par excellence.

SITUATION DE LA FRANCOPHONIE AU VIETNAM

Les intellectuels vietnamiens d'avant la Révolution de 1945 étaient, dans l'ensemble, plus ou moins profondément influencés par la culture française, dont les principes essentiels sont, au fond, les mêmes que ceux de la culture traditionnelle du Vietnam, à savoir la liberté, l'égalité et la fraternité. Ces principes ont été à la base de notre longue lutte pour l'indépendance nationale et le sont actuellement dans notre œuvre d'édification du pays et de coopération pacifique avec les autres peuples.

C'est à partir de cette empreinte de la culture française dans l'âme vietnamienne que les activités de Francophonie avaient continué et continuent encore de progresser presque sans interruption – sauf peut-être pendant les plus dures années de guerre.

Dans le domaine de l'enseignement, le Gouvernement a, de sa propre initiative, créé dans les grandes villes Hanoï, Huê, Ho Chi Minh Ville, des Facultés supérieures de Langues étrangères, où le français a toujours figuré aux premiers rangs du programme.

Le département de Français de l'École normale supérieure d'Ho Chi Minh Ville forme chaque année une trentaine de professeurs licenciés pour les lycées et collèges. Celui de l'École normale supérieure de Langues étrangères de Hanoï (Cau Giay), compte en 1994 : étudiants de la 1^{re} année : 44, 2^e : 200, 3^e : 110, 4^e : 107, 5^e : 96

L'École supérieure de Langues étrangères de Hanoï (Thanh Xuan) donne chaque année des résultats satisfaisants :

1989 : 25 diplômés (licence) ; 1990 : 36 ; 1991 : 36 ; 1992 : 19 ; 1993 : 63 ; plus 212 étudiants du “secteur ouvert”.

À Ho Chi Minh Ville, l'École semi-officielle de Langues étrangères et d'Informatique de Saigon (45, Ngo Duc Ke, 1^{re} District) reçoit, cette année, une quarantaine d'étudiants ayant passé avec succès le concours d'admission à la 1^{re} année (universitaire).

Depuis 1979, chaque année, il y a 10-15 licenciés en français qui obtiennent des bourses d'études post-universitaires en France.

En dehors des établissements susmentionnés, il y a encore 15 Écoles supérieures (Université générale de Hanoï, Huê et Ho Chi Minh Ville, École supérieure de Commerce extérieur, École supérieure des Finances, École supérieure d'Économie, École supérieure des Droits, de Médecine et de Pharmacie, d'Architecture, d'Agriculture, Université Polytechnique...) où le français est enseigné comme langue étrangère, obligatoire, aux étudiants.

L'enseignement du français est compris aussi dans le programme de l'enseignement secondaire, et même de l'enseignement primaire, pour les écoles, surtout urbaines.

Voici les chiffres les plus récents concernant l'enseignement du français langue étrangère dans les écoles primaires, les collèges et les lycées de Ho Chi Minh Ville :

- Écoles bilingues français-vietnamien :
 - 4 Écoles primaires et 3 collèges avec 34 classes et 1 037 élèves
- Établissements où le français est enseigné comme langue étrangère :
 - une trentaine d'écoles primaires et de collèges avec 81 classes et 2 934 élèves
 - 23 lycées avec 89 classes et 3 201 élèves
- Nombre total des professeurs de français :
 - des lycées : 50 ; des écoles primaires et collèges : 55Ces chiffres ne sont pas stables.

Dans les écoles bilingues, le nombre des élèves qui apprennent le français a tendance à augmenter, tandis que dans les collèges et lycées, à baisser.

En dehors des Universités et des Écoles, il existe encore de nombreux centres de Langues étrangères où le français est enseigné aux jeunes et aux adultes, parmi lesquels il faut citer en premier lieu l'IDECAF (Institut d'Échange culturel avec la France), qui a actuellement 68 classes de français général avec 2 600 élèves et 35 professeurs (dont un français), plus plusieurs classes de français professionnel (français juridique, français commercial...). 50-70 % de candidats du 1^{er} niveau et 30-40 % des candidats du 2^e niveau ont réussi aux examens. Les certificats et diplômes délivrés par l'IDECAF sont reconnus par le ministère de la Francophonie.

Il y a aussi le Centre franco-vietnamien de formation à la gestion, le Centre régional de Francophonie Asie-Pacifique (CRF) qui a organisé, en 1993, deux stages de perfectionnement pour 70 enseignants de collèges et de lycées, et en 1994, 4 stages de

formation-recyclage de courte durée et un colloque régional francophone sur la didactique des mathématiques.

Motivation

Mais les chiffres ne disent rien si l'on ne connaît les pensées secrètes cachées derrière ces chiffres, je veux dire les raisons qui motivent l'étude du français.

Il y a certes, dans tous les temps, des personnes qui apprennent le français ou qui continuent de l'apprendre dans le but d'améliorer leurs connaissances et de pousser leurs études toujours plus avant.

Mais, d'une façon générale, l'étude du français, pour les adultes comme pour la plupart des étudiants de facultés, est motivée principalement par le désir de trouver un emploi rémunérateur dans le tourisme, ou dans les compagnies étrangères, où la connaissance du français est la première condition requise pour se faire accepter.

Pour les lycéens, c'est différent. Si l'on met à part quelques-uns, très doués, dont les parents avaient reçu une certaine formation française, le reste apprend le français tout simplement parce que la langue étrangère (français, anglais, russe) est une matière d'examen obligatoire dans les examens de fin d'études secondaires.

On peut voir très bien par là que, chez nous, où l'on est en pleine étape de construction de l'infrastructure, tout doit s'orienter vers des résultats positifs et immédiats, tout en jetant des bases préparatoires solides pour l'édification d'un avenir meilleur. La Francophonie doit être comprise dans les deux sens : élément de l'infrastructure et élément de la superstructure.

Notre colloque "Affaires, Entreprises et Francophonie" vient donc très à temps.

L'enseignement du français, tel qu'il est actuellement, est une activité nécessaire, un apport de valeur à la Francophonie. Il faudra, coûte que coûte, le faire progresser en qualité comme en quantité.

Toutefois, sous certains aspects, l'avenir de la Francophonie dépendra pour beaucoup du développement quantitatif et qualitatif du réseau des écoles et des établissements bilingues depuis la maternelle jusqu'aux universités, mais avant tout et essentiellement du développement de l'économie française au Vietnam.

LES PROBLÈMES DE LA FRANCOPHONIE

Pour répondre aux demandes des parents d'élèves qui veulent faire entrer leurs enfants dans les écoles bilingues vietnamien-français, et créer des conditions favorables à un rapide développement de la Francophonie, le ministère de l'Éducation et de la Formation a adopté un Projet d'Implantation expérimentale d'un enseignement bilingue vietnamien-français

dans les écoles générales vietnamiennes, réalisé en l'espace de 12 ans, de 1994 à 2006.

Voilà ce qui est en train de se faire et serait à faire dans le domaine de l'enseignement.

Dans le domaine de la traduction, on se heurte aussi à des difficultés : les jeunes qui ont une certaine connaissance en français cherchent à se faire guides touristiques, interprètes, traducteurs de contrats d'affaires, de marketing, mais devenir traducteurs littéraires, on n'en trouve pas.

Même à choisir des candidats pour leur attribuer des bourses de Traducteur littéraire, on trouve non moins de difficulté. La raison : ils manquent de compétence et de passion littéraires, et surtout parce que la traduction littéraire n'est nullement rémunératrice. Ce qui fait que l' "équipe" des traducteurs compétents comprend, presque exclusivement, des professeurs, des écrivains, des poètes de la vieille génération, qui avaient reçu une culture littéraire dans les anciens collèges et lycées français, et qui sont, plus que les jeunes, conscients de la nécessité d'une coopération culturelle entre les peuples, dont la traduction littéraire est un des moyens les plus efficaces.

Une autre raison : alors que le tirage des œuvres littéraires ne dépasse pas le chiffre de 2 000 exemplaires (maximum), les revues et magazines de tous genres, qui ne contiennent, pour la plupart du temps, que des articles "sensationnels" traduits en hâte des revues, journaux étrangers, ont des tirages énormes : 50 000, 100 000, 120 000 exemplaires, trois fois par mois. On les trouve vendus dans tous les coins des rues.

Pour relever la traduction littéraire et lui donner un nouvel élan, j'ai quelques suggestions :

Organiser, sous le patronage de l'Ambassade de France à Hanoï, du Consulat général de France à Ho Chi Minh Ville, et du ministère des Affaires étrangères vietnamien, des Cellules de traduction, chargées de :

- regrouper les traducteurs compétents,
- installer pour chaque groupe de traducteurs (littéraires, scientifiques, didactiques...), des ateliers de travail avec le matériel nécessaire ;
- sélectionner des œuvres à traduire ;
- subventionner la publication des traductions réalisées par les membres de la Cellule.

Organiser une structure de traduction littéraire mixte, de grande envergure, comprenant des traducteurs français de France et des traducteurs vietnamiens du Vietnam (ou de traducteurs d'un pays francophone), ayant pour tâche de :

- traduire des œuvres littéraires françaises en vietnamien et vice-versa ;
- former au fur et à mesure – mais sans tarder – une nouvelle génération de traducteurs littéraires pour que le travail ne soit jamais interrompu.

Ce projet a été rédigé, depuis 1991, par le professeur Michel Fournie, Directeur des Études vietnamiennes et Vice-président de l'Inalco, après de longs mois de travail en commun entre lui et moi.

J'ai traduit "Le Président et le Prophète" de Jean-Luc Raharimahan (Madagascar) ; j'ai lu et je compte traduire Jelloun (Maroc), dès que j'aurai achevé ma traduction de Marcel Pagnol et des Poèmes d'Amour de Nguyen Binh (Vietnam) en français.

Je profite de ce colloque pour dire tout haut mon vif désir de voir apparaître, dans un jour très prochain, une Littérature francophone multinationale où chaque œuvre garde son caractère national caractéristique à travers un français clair, simple, à la portée de tout le monde, et une Maison d'Édition francophone, destinée à imprimer et à diffuser, dans tous les pays francophones, des œuvres littéraires de chaque pays.

Puisse mon souhait être aussi le vôtre et devenir réalité !

Puisse la Francophonie reprendre son magnifique envol dans le plus proche avenir !

Les exposés présentés au cours de la session de la Table ronde n°2, "Réalité et Présence de la Francophonie", tous de qualité, ont constitué autant d'éclairages différents mais complémentaires des sujets traités. Ils permettent de prendre une conscience plus complète de cette Francophonie dont le Vietnam a hérité de son passé et qui doit constituer pour son avenir un atout et une garantie d'indépendance et de liberté. Ils peuvent être regroupés sous quatre rubriques principales : Histoire et actualité de la Francophonie, Enseignement du français au Vietnam et dans les pays de la zone, Médias et édition en français – problèmes et perspectives d'avenir –, Renforcement de l'usage du français dans la vie quotidienne.

Tandis que le Professeur Nguyen The Anh rappelait l'ancienneté d'un dialogue culturel de trois siècles, le Professeur Condominas parlait de "rencontre de cultures", n'hésitant pas à relever que depuis le "renouveau", la période coloniale elle-même était perçue comme une phase privilégiée de ce phénomène qui avait déterminé une véritable "connivence culturelle".

M. Nguyen Van Cung exposant l'état des relations du Vietnam avec les pays francophones confirmait une telle réalité. La Francophonie dans sa définition contemporaine est bien tournée vers l'avenir ce qui doit rassurer M. de Hartingh qui a justement condamné les risques d'un passéisme, d'une nostalgie qui fermeraient les voies du futur à ce patrimoine du Vietnam contemporain.

C'est un véritable état des lieux de l'enseignement du français qui a été dressé ensuite par plusieurs orateurs vietnamiens, cambodgiens, thaïlandais et français. En effet, il s'est agi non seulement du Vietnam mais aussi de ses voisins ; de tous les niveaux de l'enseignement avec un accent mis sur les instituts de technologie et le français dans les formations supérieures. Madame Tran Kim Lan – Directeur adjoint au Département des relations internationales du Ministère Vietnamien de l'Éducation et de la Formation – n'a pas manqué de souligner l'importance de l'ouverture des classes bilingues en 1992 à Ho Chi Minh Ville, puis à Hanoï en 1993, filière francophone due à l'initiative de l'AUF-UREF et de l'ACCT dans le cadre d'une Francophonie multilatérale. 150 classes fonctionneront à Hanoï, à Ho Chi Minh Ville et 13 autres villes à la rentrée de 1995. 500 classes devraient fonctionner en 1997, de plus trois lycées bilingues devraient être ouverts dans l'avenir.

L'exemple du français, langue du Droit, a été développé par M. Jacquin-Pentillon, membre du Conseil d'État. La coopération bilatérale qui se développe en vue de l'enrichissement de la législation civile et commerciale est un instrument privilégié de la consolidation de la langue. De même, la contribution du Conseil d'État à la création d'un ensemble de juridictions administratives a été exposée par l'orateur qui a montré comment l'option vietnamienne en faveur d'un droit écrit et d'une tradition du contentieux administratif, inspirés par l'exemple français constituaient les éléments majeurs du renforcement de l'usage du français par l'implantation de structures judiciaires, de règles juridiques nouvelles et par la formation en français de magistrats vietnamiens, que de telles innovations impliquent.

Présents dans le Vietnam d'aujourd'hui, mais encore insuffisamment, les "Médias en français", revêtent une importance toute particulière. "Pour relancer la Francophonie parmi les jeunes, il ne suffit pas de leur offrir les moyens d'accéder à la langue. Il faudra d'abord qu'ils trouvent un avantage à devenir francophones" note le Professeur Lafont dans son état des lieux des médias en français au Vietnam.

Deux hebdomadaires et un quotidien sont dénombrés. Ce dernier, le *Courrier du Vietnam* aidé financièrement (principalement par l'AUF-UREF) et aussi techniquement, envisage un tirage de 3 000 exemplaires par jour. Mais quelle politique de prix retenir ? Quel choix retenir entre le marché constitué par les émigrés et le marché interne dont les capacités d'achat sont si différentes ? Quant à la radio – RFI – elle est difficilement audible en raison des médiocres capacités de réception des auditeurs locaux, en ce qui concerne au moins les ondes courtes.

Pour ce qui est de la télévision, des progrès ont été effectués en raison du succès du journal en français sur l'ensemble du territoire grâce au développement de la coopération franco-vietnamienne. Un espace plus large peut être occupé par TV5 notamment avec ses émissions "Connaissance de la science" et "Université de nuit". Un rôle plus important peut être joué par Canal France International qui fournit par satellite des programmes en français aux télévisions nationales.

Une série d'interventions en termes très concrets, de l'Attaché audiovisuel de l'ambassade de France et des représentants au colloque de RFI et de TV5 a montré quelques voies de développement. M. Sainteny – Directeur des programmes de RFI – a signalé les accords conclus en vue de l'établissement de relais au Kazakhstan et en Thaïlande et les perspectives d'émission en FM. Il a par ailleurs été montré que TV5 recherchait une couverture plus complète du continent asiatique.

Les problèmes posés par l'édition de livre ont été analysés par M. Moingeon – Directeur de la branche Éducation de *Hachettes Livres*. Ils découlent de deux difficultés nées de la grande inégalité des niveaux de vie et donc des capacités d'achat au Vietnam et sur les autres marchés francophones, mais aussi des lacunes de la législation vietnamienne

en ce qui concerne les droits d'auteurs. L'exportation n'est possible qu'accompagnée de subventions. Quant à l'édition sur place à bas coûts, elle suppose la cession de droits d'auteurs. Quelques formules mixtes peuvent toutefois être imaginées, des partenariats éditoriaux pourraient être mis au point.

La Francophonie doit être vécue dans le quotidien. Cet aboutissement de toutes les actions d'enseignement, de diffusion, est le signe même de l'enracinement de la langue. Dans une sorte de conclusion générale, M. Marcel s'est attaché à lancer des idées, des projets de nature à accélérer les progrès dans ce domaine. Il a évoqué la possibilité de recruter des enseignants supplémentaires en ayant recours à des volontaires étrangers. L'entrée du français sur les lieux de travail, dans la vie économique, la publicité, le français dans les loisirs, le tourisme, la multiplication des cours accélérés, de bibliothèques, l'implantation de cercles francophones, la gestion de "Maisons de France", autant d'actions de nature à favoriser cette familiarisation des milieux, des âges les plus divers à la pratique de la langue française, autant de suggestions propres à assurer concrètement le "suivi" du colloque.

